

Les Archives Départementales à Cahors, conservent des lettres écrites par Jean-Baptiste Cessac au Colonel Paul Bial.

Le conservateur a bien voulu nous communiquer ces courriers qui ont été retranscrits.

Paris, le 21 juillet 1862

Monsieur,

Des affaires qui me sont survenues et le soin de mes occupations habituelles m'ont obligé de mettre quelque retard à l'expression de ma gratitude pour les deux brochures que vous m'avez envoyées. Comme vous le dites, nos appréciations diffèrent sur quelques points, mais au fond elles tendent aux mêmes conclusions. Vous n'avez pu discuter Luzech et la Pistoule jusqu'à l'époque de votre travail sur Uxellodunum, les futures destinées que leur réservait la Commission de la topographie des Gaules n'étaient pas même à l'état de larves.

Nul dans le Quercy ne se doutait que cette commission accoucherait de cette merveilleuse invention.

J'éprouve parfois des vellétés de ténacité qui me poussent à retourner dans le Lot et à faire faire des fouilles qui montreraient à ceux qui ont des yeux pour ne pas voir que l'attribution d'Uxellodunum à Puy d'Ussolud est la seule que le bon sens et les Commentaires indiquent avec une force irrésistible. D'un autre côté, des personnes qui paraissent au fait de ce qui se passe dans la cuisine des commissions officielles me disent que vainement je produirai l'épée authentique de César et les squelettes des 7 à 8 mille mains coupées par ses ordres et provenant des fouilles à exécuter, que la Commission persisterait dans ses conclusions.

Les commissions officielles sont, paraît-il, comme la garde à Waterloo, le boulet de la logique et de la raison peut bien broyer leurs arguments, pulvériser leurs systèmes, elles ne se rendent jamais. Elles représentent le principe de l'infaillibilité et répéteraient au besoin le mot d'une autre époque –périssent la France, plus tôt que notre principe !- D'après cela, ce serait donc faire un métier de dupes que de sacrifier ses veilles, son repos et son argent à poursuivre la vérité, c'est-à-dire une chimère. Je viens d'apprendre qu'une nouvelle carte des Gaules, les (???) de la Pistoule étalaient déjà avec orgueil le nom d'Uxellodunum.

Il est vraisemblable que Sa Majesté sera dans l'obligation de s'associer à la même erreur ; nous ne pouvons donc, Monsieur, que répéter avec Galilée : *e sur si muove* !

Sur ce, encore, je suppose que vous et les autres savants défenseurs d'Alaise, vous n'avez plus qu'à prendre le deuil de votre cause. Si votre cœur mieux cuirassé que le mien, et votre bourse moins épuisée vous poussaient encore à rompre une lance en faveur de Puy d'Ussolud, je crois, dans mon âme et conscience, ce qu'il serait utile à votre thèse, de modifier certaines appréciations de votre premier travail. J'ai la conviction, par exemple, que les veines qui alimentent les 2 fontaines de Loulié ont changé de direction à la suite de quelque mouvement de terrains, mouvements qui sont, pour ainsi dire, permanents dans le massif argileux qui forme la base, la croupe sous-jacente de rochers de Puy d'Ussolud. Ces mouvements sont tels, enfin, que l'ancien ingénieur ordinaire de l'arrondissement, M. Dutres (?), aujourd'hui en résidence à Brive, vous dirait que le glissement et la pression des argiles a soulevé de plus d'un mètre, depuis 20 ans, la route de Bordeaux à Aurillac dans la partie qui avoisine Puy d'Ussolud, vers Souroque.

La fontaine de Loulié, comme les autres sources qui sont au nord-ouest de la montagne, se dirigeaient vers un bassin unique, sur un point intermédiaire entre le pied des escarpements et le hameau de Lastournerie, au nord-est de la source qui se trouve près du chemin qui monte à la porte de Rome. Comme je l'ai dit dans ma dernière brochure, une veine de l'antique source

se découvrirait à l'aide d'une tranchée à 10 ou 50 mètres, au plus, de la ferme de Roujou, près du chemin qui va de ce point à Lastournerie. Elle serait exactement située dans l'endroit caractérisé par Hirtius : *???? parte – quae fere sedum...* etc. Le système d'interprétation par vos notes à ce passage du texte me paraît parfaitement justifié. Dans cette hypothèse, la tour de César aurait été placée, soit à Lastournerie, soit sur le ressaut de terrain dominant le profond ravin qui se trouve sur ce point et sépare ce versant de Puy d'Ussolud de l'un des plateaux du Pech du Mont. De ce point des plateaux encore, on ne perdrait pas un épisode de la lutte qui aurait lieu aux abords de la fontaine que j'ai déjà indiqué. C'est ainsi que s'expliquerait le passage suivant des Commentaires : *res enim gerebatur et excelso (?) loco et in conspectu exercitus nostri...* etc. Si les troupes légères de Drappès et de Luctérius purent sortir de la place sans coup férir, afin de la ravitailler, c'est qu'elles traversèrent à gué peut-être le ravin dont j'ai déjà parlé, où les eaux mêlées de la Dordogne et de la Tourmente formaient une sorte de crique allongée. Caninius avait assis ses trois camps sur les trois plateaux dont les découpures semblaient provoquer ce système de division de ses troupes. Si les Romains ne remarquèrent pas la sortie des Gaulois, c'est qu'ils n'occupaient pas ce côté des plateaux du Pech du Mont, et s'ils avaient négligé ce front de la position, c'est que la plaine, comme une partie de la surface du vallon de Marval, étant recouverts par les eaux, ils n'avaient guère à craindre d'être attaqués de ce côté par des ennemis venant de l'extérieur. C'est en suivant les sentiers boisés du même versant et en longeant la nappe d'eau que Luctérius essaya de rentrer dans la place avec son convoi de vivres. L'examen des lieux fait comprendre tout le système d'attaque de l'intérieur ; on se rend compte surtout de cette circonstance incompréhensible sur tout autre terrain, que pas un homme du convoi ou de l'escorte ne put échapper au désastre pour aller en instruire Drappès. Sans être un homme de guerre, on se dit qu'il fallait que le champ de la lutte présentât des dispositions bien exceptionnelles pour que pas un seul Gaulois ne pût échapper au carnage. Ces dispositions ne se retrouveraient nulle autre part que dans le vallon de Marval, et dans l'espèce de défilé qui est dominé par le château de Blanat.

Que l'on se figure les Gaulois engagés dans les sentiers boisés qui devaient exister sur tout ce terrain, traversant, je suppose le vallon de Marval, Caninius prévenu par les sentinelles qui, du haut des plateaux, surveillaient toute la contrée inférieure, organise son plan d'attaque ; il sait que le terrain suivi par le convoi et son escorte est limité au sud et à l'ouest par les versants du Pech du Mont dont ses troupes occupent les plateaux, qu'au nord, le même terrain est circonscrit par la vaste nappe d'eau, les marais si l'on veut qu'y forment les eaux de la Dordogne remontant le vallon de Loulié, mêlées à celles des deux ruisseaux qui traversent encore cette plaine. Le plan de Caninius se déroule dès lors avec la plus grande netteté. Il fait descendre des cohortes qui vont occuper, soit le défilé dont j'ai parlé et qui est dominé par le château de Blanat d'un côté et de l'autre par une sorte de piton isolé, soit le débouché qui existait à cette époque vers la hauteur de la route actuelle de Turenne à Vayrac. Dans l'une et l'autre de ces deux hypothèses, on voit le convoi attaqué en front par les Romains descendant du Pech du Mont à l'ouest, du vallon de Marval, de rejeter vers son escorte dans la direction du défilé déjà nommé et rencontrant là, ou bien à la hauteur de la route de Turenne aussi mentionnée, de nouvelles troupes romaines qui leur ferment le passage.

La fuite est impossible, puisque d'un côté il faudrait franchir la nappe d'eau qui les enferme, et de l'autre, escalader les rampes du Pech-du-Mont, dont les plateaux sont occupés par les camps romains. En même temps ils étaient pressés, assaillis en tête et en queue par les soldats de Caninius. Luctérius et ses soldats ne pouvaient donc que mourir ou accepter les chaînes romaines, dans une semblable situation. Si Luctérius et quelques-uns des siens purent éviter l'une et l'autre éventualité, ce fut peut-être en profitant de la demi-obscurité produite par les brouillards de cette saison de l'année et de l'heure matinale, pour se cacher dans les joncs, dans les hautes herbes du marécage. Mais, obligés d'attendre la nuit pour sortir de ces refuges, ils ne purent aller rejoindre Drappès qui, dans la même journée, fut attaqué à son tour par Caninius, et ses troupes anéanties.

J'ai la certitude, Monsieur, qu'une étude approfondie des lieux donnerait raison à mon système, comme j'ai la certitude que des tranchées ou des fossés démontreraient, et l'ancien lit de la rivière au midi de Puy d'Ussolud, et l'existence d'une vaste nappe d'eau dans le vallon de Loulié, comme dans la plaine de Saint-Michel.

Si maintenant encore, on se situe le camp de Drappès sur le territoire de Saint-Sozy, à 16 kilomètres environ (10 milles romains) des premières pentes sud-ouest de Puy d'Ussolud, on comprend aisément que les prisonniers gaulois interrogés par Caninius sur le champ de bataille lui aient répondu que le camp de Drappès était à 12 milles ; puisqu'il y a une distance de plus de trois kilomètres entre Loulié et Saint-Michel. Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Cessac
Rue des Feuillantines, 14

J'ai dit qu'il fallait que le combat engagé contre les convoyeurs de Luctérius eût eu lieu dans des circonstances bien particulières pour qu'aucun Gaulois n'eût pu s'échapper pour instruire Drappès. La situation à Puy d'Ussolud laisse comprendre les péripéties de l'action et comment les Gaulois, enfermés à droite et à gauche par les marais et les rampes du Pech du Mont, étaient cernés en tête et en queue par les Romains. Une semblable position ne se rencontrera pas aux approches de Luzech, à moins qu'on ne suppose que Luctérius aurait eu la stupidité de vouloir forcer l'isthme occupé et fermé par les troupes de Caninius, en suivant des sentiers où des chèvres, à cette époque, auraient pu à peine passer.

Paris, le 4 août 1862

Monsieur,

J'ai eu avant-hier une entrevue avec plusieurs membres de la Commission de la topographie des Gaules.

Sans sortir des termes de la plus exacte courtoisie, la controverse n'en a pas moins été fort animée ; et comme il arrive toujours lorsque les convictions sont entières, absolues de part et d'autre, chacun a gardé sa foi absolue et entière. Il m'est pénible, je l'avoue, d'avoir pour antagoniste un vieux soldat dont la physionomie m'a été on ne peut plus sympathique, malgré quelques mouvements d'humeur que je lui pardonne bien volontiers.

Je n'aurais pas su que j'avais l'honneur d'être en présence de M. le général Creuly, que j'aurais eu la pensée d'avoir devant moi un homme dont le caractère est encore au-dessus de la haute intelligence.

Par malheur dans les luttes de la science, comme dans celles du champ de bataille, on ne peut choisir ses adversaires, et le destin nous met souvent aux prises avec ceux dont nous serions heureux et honoré de nous dire ses amis. Voilà la vie ! on est tenu d'obéir à sa conscience plus qu'à son cœur : *amicus plator (?) sed magis amica veritas* ! Je ne vous parle pas de mon second antagoniste, M. Alfred Jacobs, qu'un affreux malheur est venu frapper, il y a environ deux mois – on a dû le faire entrer dans la maison de Charenton - Je n'ai pas d'ailleurs à ressentir l'ombre d'un remords à son sujet, ma controverse est étrangère à cette catastrophe de famille, puisque depuis longtemps, cet érudit donnait des signes non équivoques d'un affaiblissement de ses facultés mentales.

Arrivant à l'objet spécial de ma lettre, je vous demanderai si vous ne pensez pas comme moi, que les questions d'Alésia et d'Uxellodunum ont une étroite connexité et que leur solution est solidaire l'une de l'autre ! C'est en raison de cette croyance que je serais heureux de rencontrer mon maître et mon devancier sur le terrain de Puy d'Ussolud.

Si vos loisirs vous permettaient, Monsieur, une excursion dans la Corrèze et dans le Lot, et qu'il vous convînt de limiter des recherches à deux ou trois points principaux, je m'associerais volontiers aux frais d'explorations nécessaires à la solution d'un problème que nous cherchons l'un et l'autre.

Ainsi, par exemple, les *tumulus* que vous dites exister près de Roc-rouge ne pourraient-ils pas avoir conservé quelques témoignages de l'horrible tragédie accomplie par César ?

Vous savez, d'un autre côté, qu'une des veines de l'antique fontaine se retrouverait aisément. Peut-être coule-t-elle encore le long de l'une des galeries creusées par les Romains. Dans tous les cas, ces mêmes galeries doivent s'être développées sur un point voisin, et elles seraient faciles à reconnaître, aux argiles noires du lias qui ont dû se mêler avec les glaises ordinaires, lorsque ces dernières, formant la voûte de la tranchée souterraine, vinrent à s'affaisser, sur la portion inférieure de cette même tranchée pratiquée dans le massif des argiles du lias. Si des pieux ont été retrouvés dans les fossés d'Alaise, pourquoi n'existerait-il pas à Puy d'Ussolud quelques-uns des étais qui soutenaient la voûte des intrados, dont parle Hirtius ? Dans un terrain humide le chêne résiste indéfiniment, vous le savez mieux que moi.

Qui sait même si les entrailles de ce sol ne rendraient pas quelque outil abandonné par les mineurs.

Le filet d'eau souterraine dont j'ai parlé existe si réellement qu'à l'époque des pluies un peu continues, et lorsque le canal d'écoulement est insuffisant pour débiter les infiltrations venant des plateaux supérieurs, l'eau vient sourdre à la surface de la terre et forme une fontaine accidentelle dans la grange d'un habitant de Lastournerie. Si quelques-uns de ces divers témoignages d'une réelle attribution venaient, comme je le crois, à être mis au grand jour, il faudrait bien, bon gré mal gré, que la Commission se rendît à l'évidence.

Dans tous les cas, un auguste personnage directement intéressé dans la question, saurait à quoi s'en tenir sur la prétendue infaillibilité des commissions officielles.

Nous pourrions nous rendre également à Luzech, où j'aurais bon nombre de questions à vous adresser, car j'avoue qu'Uxellodunum me semble aussi impossible sur ce territoire que sur le sommet de la Colonne Vendôme.

Si ma proposition ne pouvait être agréée par vous, ayez l'obligeance de ma le mander le plus tôt que vous pourrez, vous obligerez, Monsieur,
Celui qui est, avec sa considération la plus distinguée, votre très humble et obéissant serviteur.

Cessac.
Rue des Feuillantines 14

Je serai bien désireux de savoir si à Besançon l'état des lieux est toujours le même qu'à l'époque de César, et si le terrain non défendu par le fleuve et fermé par une montagne n'a encore que la largeur de six cents pieds.

Vous aurez remarqué que dans ma première brochure, ma discussion a toujours lieu au point de vue d'une contrevallation romaine conduite à l'intérieur de la presqu'île à travers la plaine existant entre le pied du monticule et les rives du Lot ; il n'avait pu entrer dans mon esprit que cette contrevallation eût pu s'exécuter en dehors du Lot, de manière à enfermer dans les lignes romaines non seulement la presqu'île toute entière, mais la rivière elle-même ; aussi je ne me suis pas attaché à combattre cette hypothèse qui me semblait inadmissible.

M. le général Creuly et la Commission m'ont pourtant déclaré net que tout mon échafaudage d'argumentation croulait de ce chef, puisqu'ils admettaient, eux, que la contrevallation romaine s'était exécutée non pas à l'intérieur de la presqu'île, mais bien sur les bords opposés de la rivière. Mais alors, ai-je dit à ce messieurs, où placez-vous les camps romains ? Nous n'en savons rien, et cela ne nous préoccupe pas, les lieux culminants ne manquent pas pour cela. Que pouvais-je répliquer à une argumentation de cette force. Ainsi, voilà les Romains établis hors de la presqu'île sur la rive gauche du fleuve, traçant une ligne de 5 à 6 kilomètres, et les Gaulois parfaitement maîtres de toute cette presqu'île et pouvant (???) le fleuve sur un parcours presque circulaire de 4 kilomètres. C'est par conséquent sur la même rive du Lot que César avait placé ses machines, ses frondeurs et ses archers disséminés sur un trajet de plus de 4 kilomètres et *contra fa ??? descensus*, pour empêcher les assiégés de faire de l'eau. Mais d'un autre côté, à Luzech, ces pentes faciles ont près de deux kilomètres de développement, et de plus, entre ces pentes et la rivière, il y a la plaine, dont la largeur a depuis 80 mètres jusques à près de cinq cents mètres, et je me demande comment les machines, les archers et les frondeurs pouvaient atteindre et blesser ou tuer les Gaulois remontant des pentes, à des distances qui variaient entre 150 et 500 mètres, puisque entre les assaillants et les victimes, il y avait la plaine dont j'ai parlé et le lit de la rivière. Tout cela est simplement absurde, mais n'en doit pas moins être un article de foi de part ce concile de nouvelle espèce, appelé la Commission de la topographie des Gaules.

Puis, lorsque César est devant la place et qu'il veut la serrer de plus près, voyez-vous ses troupes obligées de franchir à chaque attaque le lit du fleuve au moyen des gués inventés par la Commission, mais dont Hirtius ne dit pas un traître mot. Ce n'est pas tout encore, si les Romains sont campés sur le côté opposé du Lot, l'Impernal, qui ferme l'isthme à la gorge et l'isthme lui-même se trouvant parfaitement libres, et l'on conçoit que les fourrageurs aient pu s'échapper par là, mais alors comment se fait-il que Luctérius n'eût pas choisi la même voie pour amener le convoi dans la place et qu'il eût choisi les chemins qui devaient le conduire sous les camps romains et qui l'obligeait à passer la rivière pour pouvoir rentrer dans l'oppidum ? Si d'un autre côté encore, Caninius occupe non seulement les hauteurs placées en dehors et sur la rive gauche du Lot, mais en même temps le promontoire ou les sommets de l'Impernal, que devient le texte latin lorsqu'il dit : *tripartito cohortibus divisis, trina ex calcissimo loco costra fecit* ? Toutes ces hypothèses, toutes ces évolutions sont si absurdes, si incompréhensibles, que je ne comprendrai jamais quelles aient pu être admises par des hommes de science et de sagacité.

Lorsque je montrai à ces messieurs les médailles et autres objets gaulois recueillis récemment sur Puy d'Ussolud, ainsi que la boucle de ceinturon, évidemment romaine, objets qui ne forment pas la millième partie de ceux qui à des époques diverses ont été fournis par notre montagne, et que je portai le défi dans le passé comme dans le présent, on put montrer une seule

trouaille faite sur la Pistoule ou à ses abords ; toujours la même réponse : Cela nous importe peu ! C'est là l'argument sacramental.... C'est le *poumon* de la comédie de Molière expliquant tous les symptômes de la maladie... C'est le *sic volo, sic jubeo, si pro ratione voluntas* !

Paris, le 2 janvier 1863

Monsieur,

Je vous envoie (sic) ma dernière brochure sur Uxellodunum et je ne vous apprendrai pas, sans doute, que l'empereur doit aller visiter les lieux dans les derniers jours d'avril prochain, ou au commencement de mai.

Je crois savoir d'autre part que les travaux d'impression de son ouvrage sont momentanément interrompus, et que Sa Majesté ne se bornera pas à visiter seulement les trois localités qui revendiquent l'honneur de représenter l'emplacement d'Uxellodunum. L'empereur doit se rendre ensuite à Lyon, Saint-Etienne etc. et tout me prouve que Besançon et Alaise auront l'honneur de l'avoir pour hôte.

Je désire, Monsieur, qu'Alaise et Puy d'Ussolud soient assez heureux pour lui prouver qu'à leur territoire appartient l'honneur des dernières luttes de la Gaule contre la fortune de César.

Je me suis permis d'invoquer votre nom et votre compétence dans ma brochure et je pense que vous n'en ressentirez nul déplaisir.

On ne s'appuie que sur ce qui est fort, et à ce titre j'aurai (sic) dû mettre votre œuvre au pillage. Mais elle est sous les yeux des parties intéressées et chacun peut y lire vos excellents arguments en faveur de deux causes qui méritent un égal intérêt.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cessac
Rue des Feuillantines n° 14

Paris, le 31 juillet 1863

Monsieur,

Le mois dernier, je me disposais à me rendre à Luzech, lorsque je fus informé que les fouilles y avaient été interrompues, pour être reprises en septembre prochain. J'ai ajourné dès lors mon voyage et je n'irai sur les lieux que du 20 au 25 septembre, afin de pouvoir mieux apprécier les fouilles déjà faites et celles qui auront été exécutées dans les premiers jours de ce mois.

Je vous ai déjà dit, je crois que, renouvelant la fable du singe et du dauphin, les explorateurs prenaient pour une tranchée romaine ce qui ne fut qu'un ancien bras ou chenal du Lot, coupant de l'est à l'ouest la plaine alluviale qui s'étend au midi de la presqu'île de Luzech. Les inflexions du sol laissaient deviner cet antique état des choses ; mais n'imaginant pas que la discussion pût être portée sur ce point, j'avais cru devoir négliger cette circonstance dans mes opuscules. Cet ancien bras de la rivière comblé par ses atterrissements alluvionnels postérieurement à la construction de la chapelle dite de Notre-Dame-de-l'île, ne me paraît pas remonter au-delà du Moyen Age, et je ne pouvais prévoir que la Commission trouverait là un élément de preuve à l'appui de sa thèse. Faute de grives, dit-on, on mange des merles, et c'est ce que font les partisans de Luzech.

Il est de notoriété pourtant qu'un îlot considérable occupait jadis l'extrémité sud du territoire de la presqu'île. Cela résulte également du nom que porte la chapelle bâtie dans les premières années du 15^e siècle, aussi bien que de l'appellation de Chemin de l'île que porte encore la voie allant du bourg de Luzech à la même chapelle. Vis-à-vis cet ancien îlot, et sur la rive opposée du fleuve, la gorge qui débouche porte aussi le nom de Combe de l'île ; d'où la conséquence qu'une île a existé sur ce point ; et qu'elle était formée par le chenal dont j'ai déjà parlé.

Quant au four de campagne et au fossé découverts sur le territoire de Saint-Vincent, les explorateurs ont compris, sans doute, que ces vestiges serviraient peut-être à ruiner leur cause, car ils se sont arrêtés dans leurs recherches.

En effet, ils n'auraient trouvé là qu'une barre fermant à l'époque gallo-romaine le défilé qui longe la rivière d'un côté, et était dominé, de l'autre, par les pentes abruptes des montagnes circonscrivant la rivière. Il est certain pour moi qu'en cherchant bien, on aurait trouvé également un de ces petits camps (*castrum sta* ???) dont la garnison, chargée de défendre le passage, de protéger la barre, cuisait son pain au four déjà mentionné. Tout ceci et bien d'autres choses encore seront l'objet d'un nouveau travail que je me propose de publier.

J'ai l'intention aussi de dire quelques mots de la question d'Alesia. Bien que je n'aie pas suivi toute la discussion soulevée à son sujet, je sais que les droits d'Alaise ont été soutenus avec une science, une logique et une rigueur sans égales. Je ne connais aucune des deux localités qui se trouvent aux prises, mais la carte des Gaules sous les yeux, et les Commentaires à la main, il est impossible d'admettre qu'Alise Sainte-Reine ait été l'Alesia de César.

Je ne parle pas du pays des Mandubes, que certaines cartes plantent en plein territoire des Eduens, alors que cette désignation dérive évidemment de Mandubis ; que le mot celtique Mann soit traduit par hommes, par rivière ou par montagne, on arrivera toujours à cette conclusion que les Mandubes étaient des peuples habitant le pays arrosé par le Doubs. Pour la réalisation de mon projet, j'aurais besoin de quelques renseignements et je les sollicite, Monsieur, de votre obligeance.

Pourriez-vous me dire la distance existant entre Alaise et la rivière du Doubs, celle du Doubs à l'Ognon, et celle de l'Ognon à la Saône, en prenant pour point de repère une ligne qui irait d'Alaise vers Langres, ou bien vers Chalancey et Chaumont.

Je ne ferai que redire plus mal dans ma discussion ce qui a été écrit déjà, avec une autorité qui me manque ; mais j'aurais roulé mon caillou sous les pieds de la Commission, et rendu hommage à la vérité historique et topographique. Au surplus, à moins que l'empereur ne fasse exécuter des fouilles à Puy d'Ussolud, seul moyen de clore le débat, j'ai déjà fait mon deuil de ma défaite et du triomphe de la Commission. Quand je vois tant de stratégestes patauger et se perdre dans la question d'Alésia, simple comme un bonjour, que puis-je, ou que pouvons-nous espérer de celle d'Uxellodunum ? Pour moi, je ne combats plus que pour l'honneur du drapeau. J'ai cependant la ferme conviction qu'avant dix ans, Alaise et Puy d'Ussolud triompheront sur

toute la ligne et que les travaux de la commission seront relégués au rang des prédictions de l'almanach liégeois.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cessac
Rue des Feuillantines n° 14

Paris, le 7 août 1863

Monsieur,

Je vous suis infiniment reconnaissant des renseignements que vous avez bien voulu me donner, ainsi que des deux brochures que vous avez eu la bonne pensée de joindre à votre lettre. Grâce à M. Quicherat, j'avais pu lire le travail si complet et si concluant de M. Delacroix ; j'avais lu également quelques articles du journal de l'armée touchant la question d'Alésia.

Avant de m'être ainsi édifié, je partageais déjà vos convictions sur l'attribution et les titres d'Alaise, et il m'avait suffi pour cela d'étudier la question, les Commentaires à la main, et en ayant sous les yeux une carte des Gaules avant la conquête.

Quel que soit le génie stratégique des membres de la Commission ou de leurs successeurs, il me semble impossible d'expliquer l'itinéraire de César, et comment ses évolutions et celles de Vercingétorix les auraient pu conduire l'un et l'autre devant l'Alésia du Mont Auxois. Je dis Alésia, quoique je sache bien que, si l'on s'en réfère à l'inscription trouvée à Alise en 1839, cette localité ne porte d'autre nom dans le passé que celui d'Alisiia.

Je sais que les corps officiels, comme les conciles œcuméniques (sic) se tiennent pour infaillibles, mais quoi qu'on dise et qu'on fasse, la lumière et la vérité triompheront à leur heure.

J'ignorais le désarroi de la Commission, mais je savais que M. Stoffel était chargé de diriger les fouilles d'Alise et de Luzech. Je savais aussi qu'il avait visité cette dernière localité et que son opinion était conforme à celle de la Commission. Que j'aie à combattre M. Stoffel ou ses devanciers et l'empereur lui-même, cela m'importe peu ; car je ne suis pas de l'école du courtisan qui disait à Louis XIV : « sire, il est l'heure qui plaira à votre Majesté ». Peut-être même que, si j'ai la chance de rencontrer sur Puy d'Ussolud un de ces éléments de preuve devant lesquels il ne reste plus qu'à baisser pavillon, des motifs de haute convenance, comme le dit M. Castan, me porteront à ajourner mon prochain travail jusqu'après la publication du livre de Sa Majesté. J'ai payé assez cher le droit d'émettre ma pensée, avant, pendant et après.

Ce n'est même pas le collier qui me pèle le cou qui pourra m'empêcher de dire qu'un chat est un chat, et que Puy d'Ussolud fut Uxellodunum. Comme la vôtre, Monsieur, ma famille est originaire d'une contrée voisine de Puy d'Ussolud ; pendant longtemps du moins elle fut sa résidence, dans la commune de Sarrazac, séparée seulement de celle de Collonges par la vallée de la Tourmente. Des abords de l'une et l'autre de ces localités, on voit au fond de l'horizon la fière montagne qui porta les derniers défenseurs de l'indépendance gauloise.

Bien qu'il ait plu à un membre de la commission de me dire un jour qu'il ne fallait pas trop s'en rapporter aux Commentaires de César, je n'imagine pas que M. Sarrette soit partie de cette théorie pour mettre en ligne les prétendus titres d'Ussel. Il est vrai qu'il a trouvé là un nom et une montagne presque entièrement entourée de deux ruisseaux ; mais il faut encore bien d'autres choses, vous le savez, pour représenter l'assiette de l'oppidum gaulois. La clientèle du cadurque Luctérius se serait étendue un peu bien loin, vous en conviendrez.

« Pour un âne enlevé deux valeurs combattaient ! » a dit La Fontaine. A-t-on pensé qu'Ussel pourrait avoir la bonne fortune du troisième larron ?

Ce n'est pas de ce côté qu'est le danger, et si nous n'avions pas d'autre antagoniste, on pourrait dormir, je crois, sur l'une et l'autre oreille.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cassac
Rue des Feuillantines 14

A mon retour du Querci, je vous rendrai compte si vous le trouvez bon, des nouvelles observations que j'y aurai pu faire.

Paris, le 18 janvier 1864

Monsieur,

Je n'avais fait tirer que quelques exemplaires de ma dernière brochure, car j'attendais certains renseignements attardés. J'ai donc ajouté quelques lignes lors d'un nouveau tirage, et je vous envoie ce nouvel exemplaire.

Permettez-moi aussi de me servir de votre intermédiaire pour faire hommage de mes opuscules à la bibliothèque de Besançon.

J'avais la pensée de me livrer à un travail plus étendu, puisque je me promettais de discuter l'attribution d'Ussel ou plutôt du Féral, et d'aborder également d'une façon plus développée la question de Capdenac, pour laquelle j'aurai puisé à votre œuvre si remarquable ; mais ma foi, je renonce à cette besogne, je comprends un peu trop tard que je ne suis pas assez riche pour payer toujours à mes dépens les frais de ma gloire. Toute balance faite, j'ai semé 2000 F sur le sol aride de Puy d'Ussolud, et je laisse volontiers la moisson à d'autres, s'ils veulent solder les frais de la récolte.

Vous vous occupiez, m'a-t-on dit, d'une seconde brochure sur Uxellodunum. S'il en est temps encore, vous feriez bien, je crois, d'examiner la question de la source de Lafon. Je pense qu'elle vaut la peine d'être approfondie.

Cette fontaine dont le débit moyen est plus considérable que je n'avais supposé, d'après l'épreuve faite en septembre, me semble être, dans des conditions topographiques favorable à la thèse et qui indiquent une longue existence connue. Celle de Loulié ne me paraît pas remonter à une antiquité aussi reculée. Elle a existé sans doute de tout temps, mais je crois qu'autrefois elle coulait entre les terres meubles et le sol imperméable, et qu'elle n'a paru en plein soleil qu'à la suite du déplacement des terrains supérieurs entraînés successivement par l'espèce de torrent qui, à certaines époques, descend du haut des rochers qui la dominent.

Vous avez dû remarquer que son assiette, le point où elle vient sourdre, forme une sorte de ravin, et que la roche du lias recouvre en partie son bassin. Il me paraît évident encore qu'à une époque donnée, cette roche devait être chargée de terres, et qu'alors l'un et l'autre des deux bassins n'étaient peut-être pas connus des anciens habitants de la contrée.

Ce n'est là qu'une hypothèse sans doute, mais je crois qu'elle a sa raison d'être d'après l'examen attentif des lieux. En entrant dans cet ordre d'idées, on trouve un point d'appui sérieux, à l'interprétation donnée à la phrase : « ...*quae fere pedem trecentorum intervallo...* etc ». La présence des débris de poteries sur presque tout le pourtour du plateau de Puy d'Ussolud a également une sérieuse signification. Ils existent en notable quantité tout le long de la plate-forme, large d'une quarantaine de pieds qui s'étend depuis la hauteur de la fontaine de Loulié jusques à Sous-Roque, sur la partie du territoire appelé Les Tourettes. J'ai retrouvé les mêmes débris au contour des Templés lorsque j'ai fait exécuter quelques fouilles pour mettre à nu ce que je crois être le mur ou rempart extérieur de l'enceinte de la forteresse démolie par les ordres de Raoul. Les bornes de cette lettre ne me permettent pas d'entrer dans de plus longs détails, mais je ne dois pas me taire au sujet de la position de la plaine de Saint-Sozy. Ce n'est que là, en effet, qu'on peut s'expliquer que les troupes de Drappès aient pu ou être prises ou exterminées. En admettant même que cette plaine eût son étendue, son périmètre actuel, ce qui n'est pas, on comprend que les corps de Caninius venant du nord, aient pu acculer les Gaulois aux rochers formant une barrière à l'ouest et à la Dordogne fermant toute issue vers l'est et le sud. Parmi les Gaulois de Drappès, bien peu savaient nager sans doute. Encore aujourd'hui trouverait-on beaucoup de nageurs parmi les populations qui n'avoisinent pas la rivière ? Et puis, les Romains victorieux n'avaient-ils pas leurs armes de traits ? Il n'est pas moins vrai que des débris et des objets – celtiques et romains - ont été dans le temps trouvés sur ce territoire. La meule de moulin de campagne que possède M. de Boutières a une ouverture centrale, 50 centimètres de diamètre, et une épaisseur de 9 centimètres. On n'a pu m'indiquer la nature de la pierre, mais elle n'a point d'analogue dans le pays.

Pourriez-vous me dire quel imprimeur a imprimé la brochure de M. Sarrette ?

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cessac
Rue des Feuillantines 14

Paris, le 1^{er} juin 1864

Monsieur,

Je souscrits (sic) de grand cœur à l'Histoire de la civilisation celtique et peut-être serais-je assez heureux pour amener quelques autres adhésions à votre œuvre. Je lui souhaite gloire et succès, car ce travail ouvrira des horizons trop peu connus, éclairera les profondeurs si obscures encore de notre histoire nationale. Si parmi les cartes qui enrichiront votre livre figure celle de la Gaule avant la conquête, j'imagine que vous restituerez aux Mandubes leur sol natal au milieu du long circuit du Doubs (du double Doubs, devrais-je dire avec César). J'ignorais, mon cher collègue, que la Société d'émulation de Besançon m'eût fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres correspondants ; aussi je vous prie d'être mon interprète auprès de ces MM., et de leur apporter l'expression de mes sentiments de gratitude. Cette faveur que je n'avais pas sollicitée me donne un titre qui m'oblige et qui m'encouragera à réaliser une pensée déjà conçue. M. Henri Martin avec lequel j'ai eu quelques rapports, a publié une étude sur Vercingétorix, qui avait été lue dans les conférences de la salle Barthélémy, et prenant cet opuscule pour point de départ, j'ai l'intention d'écrire quelques pages sur la question d'Alésia. Peut-être même irais-je visiter les lieux du litige. Dans tous les cas, je me bornerai à traiter uniquement la thèse géographique. Car la question de topographie a été si merveilleusement élucidée par vous, Monsieur, par MM. Castan et Delacroix, comme par M. Quicherat, que ce serait folie à moi de prétendre ajouter un argument à d'aussi savantes discussions. Le diable me poussera sans doute à faire un retour offensif à propos d'Uxellodunum, car c'est là un point de controverse qui me tient au cœur.

Comme vous le dites, mon cher collègue, la vérité arrive rarement aux princes de la terre, mais c'est un peu leur faute.

Je m'arrête. Et pourtant il faut si peu de chose pour faire éclater la lumière. Il suffirait presque de gratter le sol de Puy d'Ussolud.

J'avais espéré que vous vous jetteriez (sic) de nouveau dans la bataille, car nul mieux que vous n'est capable de donner ce suprême assaut qui renverse les bastilles officielles.

L'histoire de la civilisation celtique m'explique votre silence... Vous n'êtes pas resté oisif sous votre tente... et le monde savant ne se plaindra pas qu'Uxellodunum ait cédé le pas à une œuvre d'un plus grand, d'un plus sérieux intérêt.

Si jamais vous avez la curiosité de visiter la presqu'île de Luzech et le monticule de la Pistoule, vous vous direz que l'honneur qu'on lui fit fut une mauvaise plaisanterie, ou plutôt une conspiration, dans un but inconnu, contre le renom de César. Que pouvait-on imaginer de mieux, en effet, pour saper la gloire du conquérant et la bravoure surfaite des soldats romains, que de les montrer, au nombre de 35 à 40 mille, se morfondant pendant plus de deux mois devant une motte de terre à peine défendue par la nature et une poignée de Gaulois.

Examinons la Pistoule encore une fois, faites vous rendre compte de l'ancienne configuration de l'isthme et vous acquerrez la conviction que deux légions romaines n'auraient pas mis huit jours à entrer de force dans un semblable oppidum. Ils y seraient entrés, ma foi, comme un boulet dans une motte de beurre, quelle que fût la vaillance de ses défenseurs. Les champions de Luzech ne peuvent prétexter cause d'ignorance, comme certains anciens partisans de Capdenac, car ils ont vu et parcouru tout ce territoire ; aussi j'en reviens à ma thèse, ces messieurs ont voulu démonétiser César, le renverser du piédestal où l'histoire l'avait élevé, et cela, peut-être, pour y prendre sa place. On peut tout supposer chez des gens qui ont pu dire de Napoléon premier : qu'il n'était que sous-lieutenant d'artillerie, en fait de sièges. J'ai parlé des anciens partisans de Capdenac, et pour ne citer que l'un d'eux, écoutez Vigenère (?) écrivant : « que Caninius fit difficulté d'allonger ses fortifications tout autour de la place, de peur qu'il n'eût assez de gens pour défendre une si grande enceinte... » Une grande enceinte, celle d'une place qui occupe trois hectares de superficie !... et voilà comme on écrit l'histoire !

Pardon de ma trop longue lettre, et agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cessac
Rue des Feuillantines 14

Paris, le 14 juin 1864

Monsieur et cher collègue,

Je vous prie de comprendre au nombre de vos souscripteurs

1° M. Albinet, maire adjoint du 5^{ème} arrondissement, rue de la vieille Estrapade n° 19

2° M. Michau, maire adjoint du même arrondissement, rue d'Enfer 91

3° M. Le bibliothécaire du collège Saint-Geneviève, rue des Fossés 18

4° M. le bibliothécaire du Séminaire du Saint-Esprit, aussi rue des Fossés n° 30

Et 5° M. Huré, chef d'institution, rue Saint-Jacques n° 269

J'espère obtenir encore trois ou quatre autres souscriptions, mais après cet effort, la matière imposable me manquera, à mon grand regret, et je devrai faire ce que fit Jéhovah le 7^{ème} jour de la Création.

Je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'envoyer. Je compte qu'elle me sera utile pour stimuler le zèle et la libéralité de MM. les membres du Conseil général du Lot si j'arrive à obtenir que quelques fonds soient votés, il me sera plus aisé, au besoins, de faire un appel supplémentaire à des souscripteurs. Les fouilles ainsi entreprises auront comme un cachet officiel, qui donnera plus de poids aux résultats obtenus.

Je ne me flatte pas cependant que le succès soit certain, car je connais mes honorables compatriotes et sais le peu de cas qu'ils font des études historiques, et combien peu ils se préoccupent des faits et gestes de César, de Luctérius, comme de Vercingétorix.

Le Limousin lui-même, sous ce rapport, marche de pair avec le Quercy. Excepté quelques très rares personnes à peu près regardées comme atteintes d'une douce mais incurable folie, le reste de nos compatriotes a trop de bon sens pour se mettre en souci des Celtes et des Romains, alors qu'ils n'ont pas trop de 24 heures par jour pour cultiver leurs luzernes etc. et entasser de la graisse sur les flancs de leurs troupeaux. Quoiqu'il en soit, je tenterai l'aventure. Si le tout répond à mes désirs, je vous en aviserai et si le cœur vous en dit. Vous pourrez venir nous aider à diriger les fouilles. Je suppose qu'on me fera l'honneur de juger ma présence utile à la personne choisie pour conduire les travaux. Si cette éventualité se réalise, je suivra le plan de César marchant contre Arioviste et je ferai un long détour par Alise-Sainte-Reine, Besançon, Alaise et Ussel. Et à ce sujet, Monsieur, vous aviez parfaitement raison de me dire dans une de vos lettres qu'envers et contre les éléments les plus clairs, les preuves les plus palpables, Alise serait officiellement Alésia, et Luzech Uxellodunum. Une lettre que m'écrit le secrétaire des commandements de l'empereur m'annonce *que Sa Majesté se croit suffisamment renseignée sur la question et les faits qui se rattachent à Uxellodunum* etc. Il ne reste donc plus qu'à prêcher dans le désert, mais n'importe, le désert même peut servir d'écho à la vérité, et bien qu'incertain de vaincre dans le présent, je veux faire comme Antée, en vue de l'avenir. Peut-être qu'à la fin, mes croyances et les vôtres entreront par effraction dans l'esprit de l'empereur. Nous verrons si la foi peut encore transporter des montagnes.

Quelle idée se font donc de César les champions de Luzech, de Capdenac ou du Pérol (près Ussel) pour imaginer que le conquérant se serait amusé à conduire devant de pareilles places plus de la moitié d'une armée avec laquelle il était parvenu à dompter la Gaule entière. Je ne connais pas le territoire d'Ussel, mais je doute qu'on y trouve les rochers escarpés défendant l'oppidum cadurque.

Les reliefs des terrains cristallisés du Limousin présentent rarement des flancs abruptes (sic) ou escarpés ; leurs croupes sont d'habitude arrondies, et, bien que leurs pentes soient souvent fort déclives, la roche ne s'y montre à nue (sic) que très accidentellement.

Le Préol présente, je crois, un massif plus étendu que la Pistoule et Capdenac ; mais ces trois lieux réunis n'égalent pas en surface le massif de Puy d'Ussolud.

Devant ce dernier seulement, je peux comprendre l'accumulation des forces réunies par César. Je crois aussi qu'on s'est étrangement abusé quand on a supposé que le siège d'Uxellodunum n'avait eu qu'une durée de 45 à 50 jours. En supputant avec soin les mouvements du général romain et de ses lieutenants dans la campagne qui fait l'objet du 8^{ème} livre des Commentaires, on arrive à cette démonstration que le siège d'Uxellodunum se poursuivit pendant deux mois et demi ou trois mois.

J'ai reçu ce matin un volume des travaux de la Société d'émulation du Doubs. Veuillez être auprès de M. le secrétaire l'interprète de mes remerciements. Veuillez me dire aussi, à l'occasion, quel est le chiffre de la cotisation de chacun de ses membres.

Revenant encore à Uxellodunum, je regrette que vos démonstrations comme les miennes aient eu si peu de succès. Je n'ignore pas ce qui a manqué à ma thèse comme à mon argumentation. Je n'ignore pas qu'au lieu d'une vigoureuse dissertation critique indiquant la connaissance des choses de la guerre, je n'ai su écrire qu'une sorte de plaidoyer ; mais, que voulez-vous, Monsieur et cher collègue, plus de 15 années de ma vie se sont passées à prononcer des plaidoiries, ou bien des réquisitoires en qualité de chef d'un parquet, et il n'est pas aisé de changer, de modifier du jour au lendemain de vieilles habitudes.

Agréez, M. et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cessac

Paris, le 11 août 1864

Monsieur et cher collègue,

Une lettre que m'a adressé il y a quelques jours M. le préfet du Lot, me fait espérer que le Conseil général votera des fonds pour exécuter des fouilles à Puy d'Ussolud.

Je suppose que, conformément à ma demande, cette allocation sera d'un millier de francs, ou tout au moins d'une somme peu inférieure à ce chiffre. C'est peu, sans doute, pour le but à poursuivre ; mais c'est assez, à mon avis, pour arriver à des résultats qui solliciteront l'attention de l'empereur. Les fouilles ainsi faites auront un cachet officiel qui a manqué à mes propres recherches, et vous savez qu'en cela, comme en tant d'autres choses, l'étiquette du sac a souvent une grande importance. Vous m'avez témoigné, dans une de vos lettres, que vous seriez désireux d'assister à ces fouilles, si elles ont lieu ; persistez-vous dans ce désir, mon cher collègue ? Pour ma part, je le souhaiterais fort, car vos indications seraient une bonne fortune pour notre cause. Votre expérience acquise à Alaise éviterait peut-être de fausses manœuvres, et le but poursuivi serait plus sûrement et plus rapidement atteint avec votre aide. D'un autre côté, ce voyage pourrait être profitable à vos propres travaux, y compris même la publication de l'histoire de la civilisation celtique. Ce serait jour de malheur en effet, si cette excursion dans le Lot ne me permettait pas de rallier à votre œuvre une douzaine de souscriptions.

J'ai là-bas des amis qui vous accueilleraient de grand cœur et s'occuperaient de votre livre.

L'époque la plus propice à un semblable voyage serait les premiers jours de septembre prochain, c'est-à-dire du 10 au 15. Sondez donc vos reins et faites moi connaître si, sur ce point, mes convenances s'accorderaient avec les vôtres.

Dans ce cas, et en admettant que M. le préfet du Lot pût faire commencer les fouilles à la même époque, il est vraisemblable que pour me rendre dans le Quercy, je prendrai le chemin de l'école et passerai par Besançon afin de me rendre de là à Clermont et à Ussel. Comme moi, sans doute, vous seriez désireux de voir et d'étudier la position et les titres du Peyral à l'attribution qu'il revendique sous les auspices de M. le colonel Sarrette.

Si votre intention est toujours de publier un nouvel travail sur Uxellodunum, l'occasion serait parfaitement opportune pour la réunion des matériaux qui vous seront nécessaires. Nous pourrions aussi voir ensemble Capdenac et Luzech.

Enfin, mon cher collègue, réfléchissez sur mes propositions et ayez la bonté de me mander votre décision. Je partirai de votre lettre pour me concerter avec M. le préfet du Lot, au cas, bien entendu, que le conseil général de mon département ait jugé à propos de prêter l'oreille à mon appel. Dans le cas contraire, tous ces projets iront où sont allés les neiges d'antan.

Je me renfermerai dans ma coquille et laisserai couler l'eau et la plume de Sa Majesté. Je sais qu'elle a adopté l'attribution de Luzech, comme elle tient obstinément à celle d'Alise. Les deux font la paire, et je crains fort que, si elle persiste dans cette voie, elle ne soit entraînée à mettre plus tard au pilon autre chose que son premier volume de la vie de César. Vous n'ignorez pas que c'est là la destinée faite récemment à ce premier volume.

Tout ceci est vraiment attristant, et m'inspire des réflexions philosophiques dont je vous fais grâce. Et pourtant, si l'empereur réalisait la pensée qu'il a eu (sic) de visiter Luzech et Puy d'Ussolud, j'ai la conviction que sa haute sagacité lui ferait bientôt découvrir l'erreur de la Commission et de ses successeurs.

Si vous avez jamais l'occasion de parcourir le terrain de la Pistoule, cherchez à rétablir les lieux tels qu'ils étaient avant l'ouverture du canal. Réunissez la Pistoule à l'Impérial par les rochers aujourd'hui disparus qui, au dire de M. Champollion, dominaient le Lot de 70 pieds, comme ils dominaient, par conséquent, le prétendu site de la fontaine impossible et vous nous direz que si César eût conduit six légions devant une semblable place, c'est que César, si grand général à Alésia, n'aurait plus été qu'un infirme crétin à Uxellodunum.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes sentiments de considération a plus distinguée.

Cessac
Rue des feuillantines 14

Paris, le 19 septembre 1864

Monsieur et cher collègue,

Ce n'est que le 5 de ce mois que j'ai connu le résultat de la délibération du Conseil général du Lot touchant ma demande de subsides en vue de fouilles à pratiquer à Puy d'Ussolud.

Vous deviez quitter Besançon dès le 6, m'aviez-vous dit, et dès lors j'ai dû attendre votre retour pour vous informer du vote obtenu.

M. le préfet avait sollicité une allocation de 800 F dans le but énoncé. Mais le conseil repoussa la demande à la majorité d'une voix. Les membres appartenant aux arrondissements de Cahors et de Figeac voulaient que l'allocation s'appliquât à des fouilles à poursuivre dans les 3 localités qui revendiquent l'attribution d'Uxellodunum. Cependant plusieurs des membres appartenant à ces mêmes arrondissements votèrent en faveur de la proposition faite par M. le préfet, tant il est vrai que l'attribution de Puy d'Ussolud a fait aujourd'hui du chemin dans les arrondissements rivaux. Quoiqu'il en soit, la demande ayant été reproduite sous une autre forme, le Conseil a voté douze cents francs destinés à poursuivre des fouilles dans les 3 localités de Luzech, Capdenac et Puy d'Ussolud.

Quoique je ne sois pas positivement édifié sur l'esprit du vote, je dois supposer que le chiffre de l'allocation est le même, c'est-à-dire de 400 F pour chacun des lieux en litige.

C'est bien peu pour Puy d'Ussolud dont le massif offre une surface double, au moins, des périmètres réunis des monticules de Luzech et de Capdenac.

Ces deux dernières localités ont été d'ailleurs déjà explorées officiellement, la première l'an dernier, aux frais de l'empereur, la seconde en 1816, aux frais du département. Quoiqu'il en soit, force nous est d'accepter la situation telle quelle. J'ai lieu d'espérer au surplus que la somme allouée pourra être utilement employée dans l'intérêt de notre cause, et que les découvertes qui se feront nous vaudront quelques nouveaux subsides.

Les fonds votés étant imputables sur le budget de 1865, les travaux ne pouvaient être entrepris que l'an prochain ; mais j'ai offert à M. le préfet de faire verser 400 F immédiatement afin que les fouilles pussent être entamées dès les derniers jours de ce mois, en ce qui concerne Puy d'Ussolud. Je n'ai pas encore reçu de réponse du préfet, bien que ma lettre soit parvenue à Cahors depuis une dizaine de jours, ce qui me fait supposer que ce fonctionnaire a sans doute pris quelques jours de vacances et ne se trouve pas dans le département.

Avant de lui écrire de nouveau, je souhaiterais, Monsieur et cher collègue, savoir de vous s'il vous sera possible de disposer de votre temps à partir des derniers jours de ce mois et si vous avez toujours le désir d'aller visiter le Quercy. Tout le mois d'octobre pourrait être utilement employé. 400 F présentent 200 journées, c'est-à-dire le travail de 8 ouvriers pendant 25 jours.

Votre expérience de ce genre de travaux vous permettrait de donner à ces hommes la plus utile direction, et je crois que les résultats à obtenir auraient une importance et une signification sérieuses.

Ayez donc l'obligeance, je vous prie, de me répondre immédiatement et de me dire le temps que vous pouvez sacrifier à un voyage dans le Lot. Mon propre déplacement est subordonné au vôtre, ce qui vous explique la hâte que j'aurai de recevoir votre réponse.

J'ajoute qu'en creusant cette idée de l'attribution de Puy d'Ussolud, j'arrive à me rapprocher de vos judicieuses indications touchant la fontaine de Loulié. La source de la Fon étant en contrebas de celle de Loulié, qui sait si la première n'est pas due à la dérivation opérée par les travaux de César ? Qui sait encore si la source qui surgit entre les deux, aux époques des grandes pluies, ne reproduit pas le *magnus fons aquae* des Commentaires ?

L'examen et quelques travaux pourraient résoudre le problème. Cette source de Lafon sollicitera, j'en suis sûr, tout votre intérêt ; car il me semble qu'elle peut être le point de départ de précieuses découvertes.

En attendant votre réponse, je suis, Monsieur et cher collègue,
Votre très humble et bien dévoué serviteur.

Cessac
Rue des Feuillantines 14

Joint : un croquis

Paris le 1^{er} mai 1865

Mon cher collègue,

J'ai reçu ce matin la circulaire que vous avez envoyée aux souscripteurs à l'histoire de la civilisation celtique.

Vous savez que, par mes soins, vous avez dix souscripteurs à Paris – je n'ai pas besoin de vous rappeler leur nom.

Les termes de votre circulaire me font espérer que vous serez à Paris vers le 6 ou le 7 du mois courant ; vous pourriez donc apporter les 10 livraisons destinées aux souscripteurs dont j'ai parlé et je me chargerai de les remettre et de prélever le montant des 4 premières livraisons que je remettrai en vos mains lorsque vous serez à Paris.

Je vous solderai également le montant des 4 premières livraisons destinées à MM. de la Prade et Moutet (?) que je dois voir au mois de juin prochain. Vous pourrez donc apporter aussi ces deux livraisons et s'il en doit paraître une seconde dans le courant de mai, votre imprimeur pourra m'adresser celles qui sont destinées à ces messieurs, comme aussi celles qui seront destinées aux dix souscripteurs de Paris, à qui je les ferai remettre.

Toutes ces personnes à qui elles seront destinées habitent mon quartier.

En attendant le plaisir de vous voir, je vous serre cordialement la main,

Et suis, mon cher monsieur, votre tout dévoué et affectionné collègue.

Cessac

Paris, le 23 mai 1865

Mon cher collègue,

Si votre intention est de rester dans nos pays jusqu'au 15 ou 16 juin et si vous souhaitez vous rendre à Montauban et à Cahors, voici les combinaisons qui vous permettraient de ne pas perdre inutilement une heure de votre temps, à partir du jour où vous voudrez vous rendre à Montauban. Vous verrez quel usage il vous conviendra de faire de ces indications. Je suppose que vous ayez le désir d'être rendu à Montauban le 8 juin, lendemain de l'ouverture du Congrès.

Vous devez alors aller le 7 juin au matin prendre le train qui passe aux 4 routes à 9h25 minutes du matin ; je prendrai moi-même le même train à Saint-Denis à 9h36 m, et nous arriverons à Figeac à 11 heures 16 minutes. Nous irons dîner chez M. Sirieys qui, à une heure ou une heure et quelques minutes, nous fera conduire à Capdenac où nous arriverons à 2h de l'après-midi. Nous visiterons Capdenac jusqu'à 5h 30 minutes du soir, et dans trois heures et demi on a tout le temps suffisant pour examiner la situation. A 5h 30m la voiture nous conduit, en 15 ou 20 minutes, à la station de Capdenac, et vous prenez le train de Montauban de 6 heures 10 minutes du soir. Quant à moi, je retournerai à Figeac, pour revenir dès le lendemain matin à Puy d'Ussolud).

Vous continuez votre trajet sur Montauban où vous arrivez à Montauban le 8 juin à 10h 16 minutes du matin. (Ici une autre combinaison peut être faite : au lieu de prendre à Capdenac le train de 6h 10m du soir pour Montauban, nous retournons souper et coucher chez M. Sirieys, notre hôte du matin, chez lequel nous trouverons bon visage, bonne table et bon gîte, et le lendemain 8 juin, vous partez de Figeac à 11h 16m du matin pour arriver à Montauban à 3h 51 minutes du soir). Je prends, de mon côté, le train de 12h 15 minutes et je retourne à Saint-Denis, où j'arrive à 2h 3 minutes du soir.

Vous passez à Montauban la soirée du 8, les journées du 9 et du 10 juin. Vous partez le 11 juin à 3 heures 22 minutes du matin, et vous arrivez à Agen à 5h 30 minutes du matin. Vous en repartez à 6h 35m avec le train de Périgueux, et vous vous arrêtez à Libos à 8h 8 minutes. A 9 heures 30 m, vous prenez la voiture de Cahors jusques à Castelfranc où vous arrivez à midi, et vous laissez filer vos bagages sur cahors, avec indication qu'ils resteront au bureau de la voiture, ou bien qu'ils seront transportés à l'hôtel des Ambassadeurs, tenu par une dame originaire de Meyssac, et par conséquent, votre compatriote.

De mon côté, le même jour 11 juin, j'ai pris moi-même, à Cahors, la voiture de Libos, qui me laisse à Castelfranc à midi, ou midi 30 minutes au plus tard. Nous nous retrouvons donc à Castelfranc, où nous attend le cabriolet d'un ami, M. Guiches, percepteur à Albas, près Luzech. Nous partons pour Albas où nous arrivons à une heure de l'après-midi. Nous déjeunons chez Guiche, nous en repartons à 2 heures 3à à 40 minutes de l'après-midi et nous arrivons à Luzech à 3h 30m de l'après-midi. Nous visitons la localité jusques à 7 heures ou 7h et demi. Nous allons dîner puis dormie, et le lendemain matin 12 juin nous partons de Luzech entre 6h et demi et 7 heures du matin, et nous arrivons à Cahors à 9 heures. Nous y restons le 12, le 13 et le 14 aussi, si cela vous convient, et là nous nous séparons, vous, pour retourner à Meyssac par Gramat, et moi, je file sur Gourdon où j'ai besoin de m'arrêter quelques jours.

Voilà, mon cher Monsieur, l'itinéraire qui m'a paru le plus rationnel (sic) et le plus actif. Consultez-le, consultez-vous, et lorsque nous nous verrons à Saint-Denis, vous me direz si les combinaisons vous conviennent. Je pense que, comme moi, vous trouverez que ce sera assez de séjourner à Cahors la majeure partie de la journée du 12, ainsi que celle du 13 et du 14.

Dans ce cas, en repartant de Cahors le 15 à 4 heures du matin, vous arriverez à Gramat vers 9 heures et demi ou 10 heures au plus tard, le trajet a une durée de 5h et 30m. Vous déjeunez à Gramat, dont vous repartez par le train de 1h 19m de l'après-midi et vous arrivez aux 4 routes à 2h 16m.

Il va sans dire qu'en nous voyant à Saint-Denis, le plan que je propose pourra être modifié selon vos convenances.

Je me borne à poser les jalons.

Et tout à vous de cœur.

Je serai après-demain à Vayrac où vous pourrez m'écrire, s'il y a lieu, à Vayrac, chez M. Clavel, pharmacien.

Paris, le 5 août 1865

Mon bien cher collègue et ami,

Votre lettre était attendue avec une vive impatience, car je ne savais où vous adresser les bonnes nouvelles que je peux enfin vous annoncer, et qui rendront complètement inutiles la note sur Luzech que je vous avais demandée. Vous avez trop d'affaire sur les bras pour que celle-ci vienne en accroître le fardeau.

Nous laisserons donc Luzech de côté. Puisque le général Creuly, accouru en toute hâte sur la Pistoule, lorsqu'on a connu à Paris les découvertes de Puy d'Ussolud, n'a pu faire jaillir sous la pioche de ses ouvriers qu'une vieille citerne altérée soupirant depuis des siècles après des ondes absentes. Les fouilles de Luzech doivent être abandonnées à cette heure, et si l'on n'avait jamais songé à cette bicoque, j'aurais dans ma bourse trois mille et quelques cent francs qui y manquent. Je ne parle pas d'autres fatigues qui peuvent aussi entrer en ligne de compte. La science ne nourrit que quelques adeptes privilégiés, à épine dorsale flexible et qui savent, au besoin, faire pencher les systèmes plutôt vers le vent qui souffle que vers la vérité absolue.

Mais c'est assez de philosophie, autre viande creuse, je retourne à Puy d'Ussolud.

Vous avez vu l'ancien bassin de la fontaine, vous avez entendu le bruit du courant d'eau qui passe dans le voisinage. Ce bruit n'est autre chose que celui de la chute de l'eau tombant de l'ancien canal d'alimentation sur la sole de la galerie des mineurs.

Les romains. Cet ancien canal n'est donc pas complètement obstrué, puisque le bruit du courant arrivant à notre oreille et, dès lors, au moyen de trois planches, il me sera aisé d'établir un canal artificiel pouvant reconduire ce courant dans le bassin de la source. Il est ainsi facile de renouveler, à volonté, le prétendu prodige du tarissement de la fontaine.

La galerie retrouvée avait été commencée dans les marnes ordinaires et il y avait eu nécessité pour les mineurs de soutenir la voûte, au moyen de blindages en bois de chêne. Des débris, profondément altérés et même dénaturés, de ces blindages, ont été recueillis. Les parties qui ont séjourné dans les argiles entraînées par les eaux ont conservé la texture ligneuse, et ont l'apparence de l'ébène ; les parties qui se sont trouvées longuement en contact avec les eaux coulant dans la galerie ont été complètement pétrifiées, mais gardent encore très apparentes la forme des fibres ligneuses. Parvenus au massif du tuf que vous avez vu, les mineurs n'eurent plus à user de blindages pendant le développement de quelques mètres, mais le tunnel et la sape allèrent bientôt donner contre un banc d'argiles du lias presque aussi dures que le tuf, et dans lequel le travail du forage eût été peut-être plus difficile encore.

Les mineurs se contentèrent donc de longer ce banc d'argile sur lequel s'appui un côté de la voûte.

La galerie a un développement total d'environ 40 mètres, l'ouverture de la baie a 6 pieds romains de hauteur sous voûte en plein cintre, et sa largeur, d'une paroi à l'autre, d'environ 5 pieds. Deux mineurs durent y travailler simultanément. Quelle que fut leur besogne, et bien qu'ils dussent être relevés souvent et saper nuit et jour, je ne pense pas que ce travail ait pu être amené à bonne fin, dans une période de moins de 25 à 30 jours.

César serait donc resté un mois environ devant Uxellodunum, et le siège aurait duré plus de deux mois, peut-être.

Les eaux venant de l'intérieur de la montagne où elles ont la roche pour toit et, pour lit, les argiles du lias, avaient entraîné de ces argiles et des fragments de pierre que les concrétions produites avaient soudées ensemble. La galerie était donc presque entièrement obstruée, et il a fallu la débayer.

A mon départ, deux personnes pouvaient se promener dans la partie ainsi dégagée, et depuis lors, après une interruption de quinze à vingt jours, mon fils, resté sur les lieux, fait continuer le curage, au moyen de nouveaux fonds produits. Je suppose qu'aux abords du bassin de la fontaine, un embranchement se détachera de l'artère principale pour contourner, d'un côté, le bassin de la source.

Je vous envoie un croquis grossier qui vous indiquera les contours que durent faire les mineurs, à raison des obstacles rencontrés.

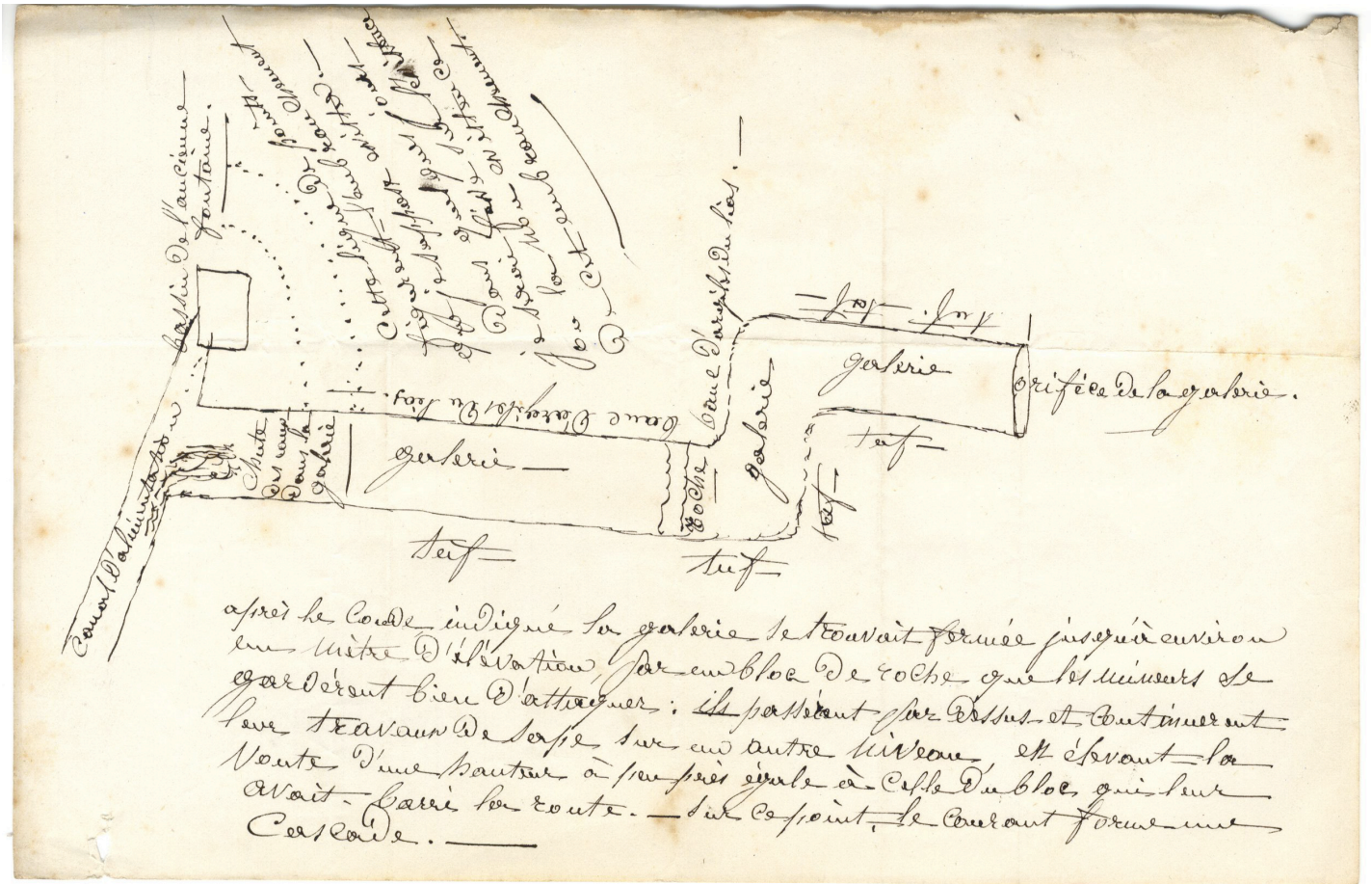
Ces renseignements ont été déjà fournis par moi à M. Castan, bibliothécaire à Besançon. Par malheur, la lutte est bien près d'être close de ce côté, puisque déjà la statue de Vercingétorix est en route pour la destination d'Alise-Sainte-Reine.

Je suis un peu souffrant, mon cher M. Bial, et je vous écris à bâtons rompus. Nos dames ont été fort sensibles à votre bon souvenir et elles vous accompagneront de leurs vœux à travers vos pérégrinations. Quant à moi, je suis toujours votre bien dévoué et affectionné.

Cessac

J'ai envoyé à son adresse la lettre trouvée sous l'enveloppe de celle qui était à ma destination.

Ci-joint un croquis de Cessac.



Saint-Denis, le 2 (?) octobre 1865

Mon cher ami,

Ma femme m'a envoyé votre lettre dans le Lot où je me trouve depuis dix jours, avec M. Stoffel et M. de Raffye.

J'ai quitté Paris sur une dépêche de l'empereur autorisant M. Stoffel à me demander pour continuer les fouilles.

Ces messieurs s'occupent de la levée des plans et de la recherche des campements romains. La circonvallation de l'un des camps de Caninius a été retrouvée du Pech du Mont ; mais sous ???? on n'a pas eu la même chance. Les Romains durent pourtant s'y établir, car le sous-sol du chemin qui remonte vers Loulié à partir des prairies bordant la Tourmente présente tous les caractères d'une voie romaine, avec son triple pavage superposé. Je n'ai pu décider encore M. Stoffel à faire sonder ces prés ou les rives de la Tourmente où dut, à mon avis, être établi un pont sur pilotis.

Ma mission est de faire déblayer la partie supérieure de la galerie dont les terrains supérieurs s'étaient effondrés. Tout me fait espérer que dans la semaine nous arriverons à l'ancien canal naturel qui alimentait la fontaine gauloise.

Pour cette besogne, j'ai à ma disposition dix sapeurs du Génie de la Garde, venant de Versailles, et qui sont arrivés vendredi au soir.

Avant l'arrivée de la dépêche qui me mandait à Saint-Denis, j'avais publié un petit opuscule que je vous enverrai par le courrier de demain. Vous verrez que je rends à César ce qui appartient à César, en rappelant vos travaux et votre appréciation touchant le rôle joué par la fontaine de Loulié.

Vous aurez déjà reçu cette brochure, mon cher collègue, si j'avais pu soupçonner la fatale maladie qui vous retenait à Besançon ; mais je vous croyais en plein pays scandinave.

Je vous plain bien sincèrement, moi qui ai eu mes traverses sans nombre dans la lutte que j'eus la funeste pensée d'engager avec la commission de la carte des Gaules.

Votre lettre me donne l'espoir que vous êtes en pleine convalescence ; soignez vous donc, mon cher ami, guérissez vous radicalement avant de courir de nouveau les hasards des lointaines pérégrinations.

Mon cœur et mes pensées vous suivront partout où vous conduira votre intrépide amour pour la science historique et la vérité.

A des degrés divers nous sommes, l'un et l'autre, de pauvres martyrs du dévouement, tâchons de n'en pas rester les invalides.

Je suis heureux de ce que vous m'annoncez au sujet de votre fils ; je n'ai pas la même bonne nouvelle à vous apprendre à l'égard du mien. Si mes sacrifices et mes tourments me donnent droit à quelque faveur de sa Majesté, je la tiendrai pour complètement quitte envers moi, si elle veut bien procurer à cet enfant un modeste emploi dans une bibliothèque de Paris.

Tout à vous de cœur, et je souhaiterai beaucoup que vous pussiez venir respirer l'air natal avant le 16 ou le 20 octobre, époque où je quitterai vraisemblablement le Quercy.

Au moins écrivez moi un mot à Saint-Denis chez M. Vitrac.

Encore une fois tout à vous.

Cessac

Il va sans dire que l'envoi de MM. Stoffel et de Raffye à Puy d'Ussolud a eu lieu à la suite d'une lettre adressée à l'empereur le 1^{er} septembre, pendant son séjour à Fontainebleau. Celle-là avait été mise sous ses yeux par M. Piétri, son secrétaire particulier.

J'ajoute que M. Stoffel a agi avec moi avec la plus noble loyauté. Je n'ai guère eu d'autre mérite que la persévérance (sic), mais enfin je suis parvenu à faire reconnaître les droits de Puy d'Ussolud à l'attribution de l'*oppidum* cadurque.

Paris, le 6 janvier 1866

Monsieur et cher collègue,

J'ai négligé de répondre à la lettre par laquelle vous m'annonciez l'agape fraternelle devant bientôt réunir les membres de la Société d'émulation du Doubs. Je ne pouvais m'absenter alors, car la maladie s'était abattue sur ma maison qu'elle n'a même pas encore désertée. Seulement je suis aujourd'hui rassuré sur les dangers qu'on couru ma femme et ma belle-mère. Délivré de cette appréhension, il nous en est venu une autre depuis quelques jours, au sujet de M. Bial que nous avons appris à estimer et à aimer comme s'il nous était un ami de trente années. M. Bial nous avait dit devoir revenir à Paris dans le courant de décembre ; nous sommes en janvier et aucun vent favorable ne nous a apporté de ses nouvelles. Il fut malade, il y a quelques mois, à la suite de ses fatigues et nous craignons fort que celles qu'il a affrontées depuis lui aient été également funestes. Je vous saurais, Monsieur, un gré infini de vouloir bien fixer ou calmer nos incertitudes et nos appréhensions.

J'allais publier, en septembre dernier, un mince opuscule, lorsque, sur les ordres de l'empereur, M. Stoffel alors à Puy d'Ussolud, me pria de m'y rendre de mon côté, afin de continuer les fouilles que j'avais déjà entreprises en mai, juin et juillet derniers, et qui avaient amené les découvertes du bassin de l'antique fontaine, de la galerie souterraine, ainsi que la constatation de nombreux débris de charbons, de pierres brûlées et de terres calcinées sur les terrains de l'époque de César. L'intervention de l'empereur sur deux lettres que je lui avais adressées et dont la dernière seulement avait pu arriver sous ses yeux grâce à quelques précautions prises, me firent arrêter le tirage de ma brochure alors qu'une vingtaine d'exemplaires seulement étaient imprimés. Je vous en adresse une, vous donnant avis que ce petit travail sera remanié et complété par moi dès que le second volume de la Vie de César aura paru. On m'assure que cette publication aura lieu au commencement de février prochain. Je vous enverrai alors ma nouvelle et dernière brochure, car il est bien temps que je me repose et que j'arrête les saignées faites à ma bourse.

Les fouilles exécutées en septembre et octobre n'ont fait que compéter et affirmer de plus en plus les éléments de preuves fournies déjà par les premiers travaux ; de nouvelles flèches à une barbe, de nouveaux traits de baliste, que j'avais pris, d'abord, pour des fers de pilum, ont été retrouvés par les sapeurs du Génie de la Garde que l'empereur avait mis à la disposition de MM. Stoffel et de Raffye. J'ajoute que tout le sous-sol du ressaut de Loulié, dont je n'avais exploré qu'un recoin, offre à un mètre et demi et deux mètres de profondeur de véritables amas de charbons, de pierres brûlées (calcaires du lias) et de terres calcinées. Parmi ces débris furent recueillis un assez grand nombre de clous, de formes et de dimensions diverses. Quelques-uns ont de 12 à 15 centimètres de longueur. Ces ferrures liaient, sans nul doute, les pièces des charpentes de l'agger et des mantelets incendiés par les matières enflammées lancées par les Gaulois contre les ouvrages romains.

A la surface du massif tufier que la fontaine même avait créée, et qui était le sol à l'époque du siège, il a été recueilli encore d'autres objets sans caractère bien précis, et plusieurs anneaux de bronze. Les poteries gauloises, ou plutôt leurs fragments, ainsi que des débris de vases et d'urnes romaines à culot ont été ramassés à foison.

Une hache-pioche, représentée à la marge d'autre part, fut rencontrée engagée sous un des blocs rocheux que les assiégés firent rouler du haut des pentes. Auprès d'elle étaient aussi des débris de charbons et son manche avait été évidemment brûlé, puisque la partie du bois engagé dans l'œil ou douille de cette hache y adhérerait encore, mais complètement carbonisé (sic). Sur le sol ainsi déblayé sur une surface d'environ 40 mètres carrés, il a été ramassé en totalité 6 traits de baliste et une trentaine de pointes de flèches. Il va sans dire que beaucoup de ces objets ont échappé aux travailleurs car la terre était très souvent soulevée par mottes assez volumineuses et qui n'étaient pas toutes écrasées. Au surplus, il va de soi qu'il n'existe plus sur ce terrain que les armes et les débris qui échappèrent aux recherches faites après le siège. Il est vraisemblable qu'il se passa là ce qui se produit encore sur tous les champs de bataille. Les assiégés durent faire usage de toute espèce de projectiles, et il est hors de doute que l'immense quantité de cailloux roulés rencontrés sur ce terrain aux mêmes profondeurs que les armes furent lancées à la fronde ou à la main sur les défenseurs de la place. Ces cailloux à

base granitique sont tout à fait analogues à ceux que roule la Dordogne et jamais, même longtemps avant les âges historiques, la rivière ne put s'élever à la hauteur où gisent ces galets. Le bassin de la Dordogne s'en (???) plutôt qu'il ne s'approfondit, et mille témoignages l'attestent. Et alors même qu'elle eût passé son courant, comme je le crois, jusqu'au débouché du vallon de Soulié, à 500 mètres environ en aval du site de la fontaine, comment aurait-elle fait remonter les cailloux (sic) qu'elle roule à un niveau élevé de 70 mètres au-dessus de son lit d'alors ? Et puis, d'ailleurs, comment des cailloux se trouveraient-ils sur ce point, lorsqu'il n'en a pas été trouvé à un niveau plus bas et sur des points plus rapprochés de son ancien lit. Elle devait, sans doute, refouler la Tourmente, mais pas un seul de ses galets ne remontait dans le lit de celle-ci, les travaux du chemin de fer en ont fourni la preuve.

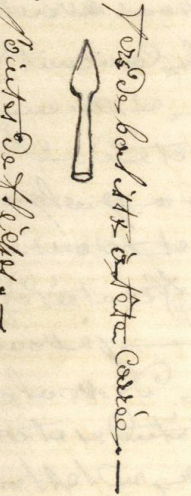
Je terminerai en ajoutant que des fossés de circonvallation ont été mis à jour sur Pech du Mont où, selon les dires de mes brochures, avait dû camper Caninus. Ces fossés à fonds arrondis avaient une profondeur de un mètre et demi, sur une largeur de 2 mètres et quelques centimètres, la levée ou parapet s'élevait sans doute d'autant, ce qui donnait à l'ouvrage, à partir du fond de la cuvette au sommet du parapet, une hauteur de 10 à 11 pieds romains. C'était là, je crois, une défense suffisante pour abriter les deux légions et les auxiliaires de Caninius, en admettant même que les *oppidani* en armes formassent un effectif aussi considérable, ce qui n'était pas, après la défaite de Luctérius et de Drappès. Le fossé dont je parle a été suivi sur environ 400 mètres de son développement, mais les pluies ne permirent pas d'aller plus loin, et la suite des fouilles a été renvoyée au printemps prochain. Il me paraît certain que cette ligne romaine coupe tout le front de Pech du Mont, faisant face aux Roujoun et au territoire des Tourneries. Elle est en contrebas du sommet de l'amphithéâtre et peut-être existe-t-il une seconde ligne en arrière de celle-ci. Il semble résulter de cette découverte que Caninius divisa, en effet, ses troupes en 3 corps qui occupèrent sur Pech du Mont des positions bien démarquées et qui leur permettaient de surveiller toutes les contrées environnantes ; mais elles n'eurent aucun besoin de se fortifier dans ces campements. La ligne défendant le front accessible de Pech du Mont était parfaitement suffisante, du moment que tout le pourtour du reste de la montagne présente des pentes presque aussi abruptes que celles de Puy d'Ussolud. Vous remarquerez également que les interprétations données à la fameuse phrase « *ab ea parte qua fere pedem* etc » sont toutes erronées. Hirtius n'assista pas au siège, comme l'avait pressenti M. Bial et ceux qui lui dirent qu'il existait un intervalle de 300 pieds entre la fontaine et la rivière avaient perdu de vue la distance réelle qu'ils n'avaient certainement pas mesurée. Les lieux ont pu subir quelques légères modifications ; mais il est certain qu'entre la fontaine et la rivière, la distance n'a jamais été moindre de 280 mètres environ, soit à peu près neuf cents pieds. La traduction donnée par M. Bertrand, neveu de M. Lacabane, est plus absurde encore, puisque, loin de manquer du cours ou du circuit de la rivière (à une distance quelconque) le site de la fontaine domine la Tourmente passant au pied de ce revers de Puy d'Ussolud qui va s'abaissant graduellement jusqu'à son rivage.

Paris, le 12 janvier 1866

Joint en marge : 3 croquis
Ci-joint le document

De César. L'intervention de l'empereur sur
 deux lettres que je lui avais écrites et dont
 la dernière seulement avait été lue et dont
 les autres, grâce à quelques précautions prises
 me furent évitées le tirage de ma brochure
 et de que une vingtaine d'exemplaires seulement
 étaient imprimés. Je vous en adresse un en
 vous demandant avis que ce soit le travail
 terminé et complété par moi, ainsi que le
 second volume de la Vie de César, avec
 figures. on m'assure que cette publication
 aura lieu au commencement de Février
 prochain. Je vous enverrai alors ma
 nouvelle et dernière brochure, car il est
 bien tard que je me expose et que j'ai
 les doigts froids à ma bourse.

Les fouilles exécutées en septembre et
 octobre m'ont fait que complètement affirmé
 de plus en plus les éléments de feu et de fumée
 de ces premières traces de nouvelles
 flèches à une barbe, de nouveaux traits de
 baliste que j'avais fait, d'abord, pour des
 de filiers ont été retrouvés par les sergents
 de garde de la garde que l'empereur avait
 mis à la disposition de C. C. C. et de
 Caffre. — j'ajoute que tout le sol du
 essent de baliste, dont je n'avais exploré qu'un
 coin, offre, à un mètre et demi et deux mètres
 de profondeur, de véritables amas de charbon,
 de pierres brûlées (calcaires durs) et de terres
 calcinées. — parmi ces débris furent recueillis
 un assez grand nombre de clous de formes
 et de dimensions diverses. quelques uns ont
 de 1/2 à 1/3 centimètre de longueur. — Ces fermettes
 étaient, sans nul doute, les pièces des charnières
 de l'aggrès et des mentelles balistiques par
 les machines enflammées lancées par les
 gens contre les ouvrages romains.
 à la surface du massif suffisaient que
 les fontaine même avait séché, et qui



Picchs - Picchs.
 Longueur 1/2 mètre
 Pointe de flèche
 Pointe de baliste

Enfin vous avez calmé nos appréhensions, et après vos rudes fatigues, vous avez retrouvé votre foyer. Que le Ciel en soit loué ! Malgré vos souffrances, vous êtes toujours debout, me dites vous ; mais, puisque vous voilà revenu au nid où gîtent les cœurs et les soins dévoués, dans quelques jours souffrances physiques et fatigues morales auront disparu à tire d'aile, et il ne vous restera que le précieux souvenir des merveilleuses choses que vous avez vues, touchées du doigt et au milieu desquelles votre esprit a pu choisir les gerbes de sa moisson archéologique. Vous avez le projet, me dites vous aussi, d'écrire encore sur la question d'Uxellodunum. Ce projet, mon cher collègue, aurait dû être réalisé plutôt, et vous devez vous rappeler mes instances à cet égard. Après, comme avant les trouvailles faites, j'unis ma voix à celle de MM. Castan, Delacroix et Quicherat pour vous ramener dans l'arène trop longtemps privée de votre excellente et rigoureuse plume.

La question me semble vidée en principe ; mais que de bonnes choses à dire encore que nul ne peut dire aussi bien que vous.

Quel travail critique à faire ! et combien la question d'Alésia peut repuiser de force et de vie dans celle de Puy d'Ussolud ! C'est là une œuvre digne de tenter votre sagacité.

Quant à moi, mon rôle est à peu près fini, je publierai, sans doute, un dernier opuscule, qui ne sera que ma dernière et cinquième brochure un peu remaniée et complétée, et puis, Uxellodunum accomplira ses destins, à la grâce de Dieu.

Je vous ai déjà raconté comment m'était venue la pensée de m'occuper de cette controverse, après avoir lu, en nombre 1861, le rapport à l'empereur de M. le ministre de l'instruction publique. Mon bagage scientifique était mince, et je n'avais pas vu Puy d'Ussolud depuis une dizaine d'années ; je n'avais dans mon arsenal qu'une petite dose de sens commun. Et c'est avec cela que je m'aventurai à aller en guerre contre les puissances que vous savez.

De là aussi des erreurs, que j'ai essayé plus tard d'atténuer de mon mieux, puisqu'elles étaient plus funestes qu'utiles à ma cause. Dans le travail que je publierai seulement après les nouvelles fouilles, qui seront exécutées au printemps, je reviendrai sur ces propositions, au moyen d'un chapitre bourré d'errata. C'est surtout au sujet de la question topographique, de celle des attitudes et de l'effectif présumable de la défense que j'aurai à présenter des observations. Vous-même, mon cher ami, vous ferez sagement, je crois, d'attendre le résultat de ces nouvelles fouilles pour commencer une œuvre où chacun, dans l'avenir, aura beaucoup à apprendre. J'ignore si j'aurai encore l'honneur d'être appelé à participer à ces recherches complémentaires ; mais, dans tous les cas, je me rendrai sur les lieux, et si vos devoirs vous le permettent, je serais heureux que vous puissiez vous rendre à Saint-Denis lorsque je m'y trouverai. Il y a là, je vous assure, toute une étude à faire, et peut-être, à refaire, sous quelques rapports. Plus que jamais, j'ai la conviction que la Dordogne longeait, à l'époque du siège, les pentes méridionales du Puy d'Ussolud. Nous visiterions 3 ou 4 anciens lits de la Dordogne et leur direction impossible à dénier, à méconnaître, nous frapperait comme ils me frappèrent lorsque je foulais du pied leurs ondulations.

Je sais bien que M. Bertrand y traite de chimère cette hypothèse dont il n'a pas compris le premier mot. Il se figure que la Dordogne, coulant sous Vayrac et Puy d'Ussolud, s'est amusé, dans le passé, à se déplacer graduellement, c'est-à-dire, à rompre, à affouiller son rivage de gauche tout en atterrissant sa rive droite ; et alors, il se demande comment le suzerain n'entraîna pas, graduellement aussi, ses modestes tributaires, la Sourdoire et le Maumont. Il se demande comment la Dordogne qui, au dixième (sic) siècle, passait à la droite de Borne, a pu, depuis, couler à sa gauche, sans faire disparaître ce lieu et son territoire. En étudiant les localités sur place, et non pas seulement sur les cartes de l'état-major ; on se convainc que le point de départ des grandes dérivations eurent lieu sur sa rive droite d'abord un peu en amont de la hauteur de Carennac, et ensuite à peu près au droit de ce bourg.

Trois lits successivement abandonnés sont là, coupant la plaine en écharpe, et leur direction vous ??? bien attendre pour ainsi dire la Sourdoire et le Maumont à leur débouché dans la grande vallée de la Dordogne, un peu au-dessus de Vayrac, que, dans les grands débordements, ses eaux vont encore visiter cet ancien domaine des pêcheurs pleins de vie ont suivi en bateau ce tracé jusques au pont sur lequel passe la route départementale de Martel à Aurillac.

Dans une deuxième dérivation plus apparente encore que celle que je viens d'indiquer, la rivière se rapprocha de Borme, mais se maintient toujours sur sa droite. Dans une troisième enfin, elle s'ouvrit une percée sur le côté gauche de ce deuxième lit, et alla presque en ligne droite se jeter sur la gauche de Borme, dont le bourrelet était séché par ses eaux. Depuis, elle a dévié encore, si bien qu'aujourd'hui sa rive droite que des personnes vivantes ont vu au pied de Borne, en est distance aujourd'hui de plus de 200 mètres.

Dans ses grosses eaux, la Dordogne, pendant longtemps, allait visiter son chenal délaissé, ce n'est même qu'ainsi qu'elle a pu y charrier des alluvions qui ont graduellement exhaussé le terrain ; aussi, dans ces moments, Borne était positivement tantôt une île, tantôt une presqu'île. Bien que ce miracle paraisse exorbitant (sic), incompréhensible à M. Bertrandy en ce qui concerne la Sourdoire et le Moumont, ces deux ruisseaux qui allaient se perdre, côte à côte, dans les eaux du fleuve, ils n'eurent garde, et pour bonne raison, de remonter d'avant en amont, le lit qu'avait délaissé leur suzerain, ainsi que je l'ai déjà dit, ils se bornèrent à déverser leur tribut dans la portion du lit, plus ou moins à sec, qui leur faisait face, et leurs ondes fauves le suivirent d'amont en aval, en s'y promenant fort à l'aide.... Les alluvions de ces deux cours d'eau s'entassèrent peu à peu à droite et à gauche de leur chenal habituel, et c'est ainsi qu'ils se créèrent leurs berges actuelles qui tranchent vivement sur les alluvions de la Dordogne qui leur sont limitrophes, à gauche, et qu'elles recouvrent sur toute la largeur de l'ancien lit de ce fleuve.

Vis-à-vis, et après de Vayrac, il fait traverser à une profondeur de 4 et 5 mètres les alluvions de la Sourdoire avant de retrouver celles de la Dordogne. Le lit actuel de la Sourdoire vous étant connu, vous retrouverez sur son parcours celui de la Dordogne. C'est à peu près à la hauteur de la point de Sous-Roque, ou autrement dit, du territoire des Tourettes, que la Sourdoire forme un espèce de coude, et dont les eaux qui semblaient aller se jeter perpendiculairement dans la Tourmente, au-dessous de la gare, se détournent tout à coup et gagnent la Dordogne où elles se perdent à environ deux kilomètres en amont de l'embouchure de la Tourmente. Ces situations m'ont fait venir à l'esprit une hypothèse, tout un système nouveau à propos de la fameuse phrase... *ubi magnus fons aquae prorumpbat, ab ea parte quae fere pedum trecentorum intervallo fluminis circuitus vercabat.*

Vous aviez pressenti qu'Hirtius n'avait pas assisté au siège d'Uxellodunum ; et aujourd'hui on ne doit pas conserver le moindre doute à cet égard.

S'il avait vu les lieux, il aurait remarqué que la vallée dite de Saint-Michel et qui, fort large aux Quatres (sic) Routes comme au nord de Puy d'Ussolud, va s'étrécissant considérablement aux abords de Loulié où elle n'est plus qu'une espèce de gorge jusqu'au point où elle débouche dans la large vallée de la Dordogne. Cette situation constitue deux vallées parfaitement distinctes ayant pour ligne de séparation tout le massif de Puy d'Ussolud. Comment Hirtius n'aurait-il pas mieux caractérisé qu'il ne l'a fait une semblable topographie ? Comment aurait-il écrit : *flumen infimam vallem dividebat quae poene totum montem cingebat.* Il met vallem au singulier, tandis que le pluriel était ici indispensable. Une confusion est d'autant moins possible que la vallée de la Dordogne va se perdre à l'horizon (sic) et que celle de la Tourmente se rétrécit au point de n'être plus qu'une sorte de boyau relativement aux aspects d'aval et d'amont. Il me semble, dès lors, qu'il est aisé de se rendre compte comment l'historien latin supposant une même vallée entourant presque la montagne, a dû supposer que la rivière dont il énonce le circuit devait suivre naturellement la vallée qu'il désigne, comme enveloppant en grande partie la montagne. On s'explique ainsi qu'il n'est parlé que d'une seule rivière, d'un seul *flumen*, tandis qu'il en existait forcément deux, en admettant même que la Sourdoire suivît à peu près son cours actuel, et que la Dordogne coulât comme elle le fait à l'extrémité opposée de la vallée. L'erreur d'Hirtius est toujours manifeste, puisqu'il ne parle que d'une rivière et qu'il y en a deux, et même trois en comptant la Dièze (tributaire de la Tourmente). La Dièze même se développe parallèlement (sic) à Puy d'Ussolud, tandis que la Tourmente file à l'horizon vers les 4 Routes, presque en ligne droite. On ne peut pas cependant prétendre que ces deux ruisseaux forment un circuit, puisqu'en admettant leurs eaux débordées et baignant les racines du versant des Tourneries et de Loulié, elles n'entourent pas la moitié du contour de Puy d'Ussolud.

L'expression *circuitus* n'est donc pas applicable à la situation respective de la montagne et des ruisseaux, étangs ou marais qui en auraient pressé le pied au nord et à l'ouest. Il faut donc une

autre nappe, une autre ceinture liquide au midi ? Cette ceinture sera la Sourdoire ou la Dordogne ; mais en tout cas, ce sera une rivière distincte de la Tourmente. Le mot *flumen* sera toujours insuffisant. Je sais bien que le cours d'eau méridional n'a eu à jouer aucun rôle actif dans le siège, puisque de ce côté les escarpements rocheux défendaient invinciblement l'oppidum. Mais je me préoccupe à ce sujet d'un incident du siège, inexplicable à mes yeux, si la ceinture d'eau enveloppant environ des deux tiers de Puy d'Ussolud n'avait guère offert plus de difficultés qu'aujourd'hui pour empêcher d'aborder la place. Je me demande que devint l'audace de Luctérius et comment il ne parvint pas à rentrer dans la place même après sa défaite. Je me demande comment, du moment où les assiégés pouvaient encore aller puiser de l'eau à la rivière, même après l'arrivée de César, celui que nous appelons le héros cadurque n'essaya même pas de franchir les quelques brasses des lits d'une rivière ou de deux rivières alors que ses compatriotes pouvaient arriver, pouvaient descendre jusqu'à la rive opposée, à l'époque même où la ligne d'investissement parut complète à César. C'est parce que ces choses sont incompréhensibles, inadmissibles, que je maintiens mes précédentes allégations ; c'est-à-dire qu'au midi, la Dordogne baignait les racines d'Uxellodunum et qu'au nord toute la plaine était inondée, comme à l'ouest la Tourmente occupait à peu près tout le fond de la vallée, de manière à intercepter tout retour vers la place. Le lit de la Tourmente n'eût-il là que 30 ou 40 mètres de large, si ses eaux étaient profondes, l'obstacle suffisait à arrêter Luctérius, s'il ne savait pas nager, au surplus. Ce n'est que sur les bords de la Tourmente et du côté opposé à l'oppidum que César plaça ses archers, ses frondeurs et même des machines pour repousser ceux qui y venaient faire de l'eau ; et lors même qu'on m'accorderait une largeur pour la Tourmente double de sa largeur actuelle, n'est-ce pas une plaisanterie que César eût eu besoin de dresser des machines, puisque, dans ce cas, la largeur ainsi doublée n'aurait pas dépassé 15 à 16 mètres.

Si la largeur est portée à 30 ou 40 mètres, on comprend alors l'intervention des machines comme celle des frondeurs et des archers.

Reste à chercher les 300 pieds du texte et, à ce sujet, je dis que si Hirtius a relevé cette circonstance d'un vide de 300 pieds où la rivière ne circulait pas, que son contour n'embrassait pas, c'est cette circonstance avait frappé les témoins romains qui furent acteurs dans les affaires du siège. Je dis que les notes de César qui servirent au narrateur rappelaient également ce fait circonstanciel. Je dis qu'on ne dût pas laisser ignorer à Hirtius l'aspect et le relief du territoire où Caninius avait établi ses campements et que, dès lors, la présence d'une seule rivière parcourant le développement de l'unique vallée qui entourait presque la montagne et offrant sur un point quelconque de son cours une solution de continuité d'un intervalle quelconque, était une impossibilité absolue. Je dis enfin que la phrase latine a circonstancié un fait vrai, mais mal compris et mal exprimé par l'historien, accusant la présence d'une seule rivière.

Je dis encore qu'Hirtius a pataugé sur ce point, ou bien que les copistes ultérieurs ont dénaturé la version originale. Admettant donc deux rivières, la Tourmente d'abord, et ensuite la Dordogne ou bien, au besoin, la Sourdoire, les 300 pieds manquant de leur contour doivent se trouver non pas à 300 pieds de la fontaine, comme le croit M. Bertrand ; car dans ce cas, ce serait dans le vallon même de Loulié que se serait produit l'incident, et pour cela, il eût fallu que la Tourmente s'engouffra (sic) sous le sol, pour aller ressortir à 300 pieds plus bas.

Il faut, dis-je, que ces 300 pieds se rencontrent au point où la Dordogne, à mon sentiment, ou bien la Sourdoire, si l'on veut, mais sous le bénéfice de mes réserves, où une des deux rivières enfin présenta la circonstance particulière que produit la Tourmente à peu près au droit de la pointe de Sous-Roque, territoire des Tourettes.

Vous savez que le ruisseau forme là un espèce de coude, comme je l'ai déjà dit, son cours le dirige ensuite vers la Dordogne.

Eh bien, je me figure que la Tourmente élargie suivait à peu près la ligne qu'elle suit actuellement. Je me figure que la Dordogne avec son lit 50 ou 60 fois plus large que celui de la Sourdoire parcourait également à peu près la ligne que suit encore ce ruisseau, et que le contour ou coude qu'il faut aujourd'hui étant naturellement plus rapproché de Puy d'Ussolud et de la pointe de Sous-Roque par l'effet même de la largeur plus considérable du lit, se rapprochait d'environ 300 pieds du lit de la Tourmente et que les deux rivières continuaient leur cours parallèlement (sic) sans cependant que rien les obligeant (sic) à conserver toujours

l'intervalle des 300 pieds formant vers Sous-Roque le sommet de la ligne de division, de la ligne séparative, et allaient se confondre vers le territoire de Floirac.

Sous la réserve donc de deux rivières au lieu d'une seule, je traduis ainsi la phrase latine : « toute la foule n'avait ensuite, pour faire de l'eau, qu'un seul endroit sous le mur même de la place, où une grande fontaine jaillissait de cette partie (sous-entendu Montis ???) de la montagne (ou de son revers) où le circuit de la rivière cessait sur un espace de 300 pieds (ou bien, présentait un intervalle de 300 pieds).

Il est hors de doute que là où était cette solution de continuité, où se trouvait cet intervalle de terre ferme, limité à 300 pieds de distance par une double rive, une ligne, un fossé de contrevallation dut être creusé pour fermer le vide d'un cours à l'autre. Si des fouilles sont possibles, me sont permises, elles seulement pourront dénouer le problème. Cette longue lettre vous semblera une conspiration contre vos yeux ; mais vous n'êtes pas obligé de me lire, mon cher collègue, ou du moins vous pouvez prendre votre temps.

Moi, je prends le mien en patience, et je ne suis aucunement surpris de ne rien voir venir car, pas plus à Saint-Denis qu'ici, personne n'a paru se douter que je ne fusse pas dans la situation budgétaire de cette noble France, dont on pressure, à qui mieux-mieux, les fécondes mamelles, sous prétexte qu'elle est assez riche pour payer sa gloire. Je suis français et cadurque, et à ces titres, ma pioche m'ayant octroyé une double gloire, je devrais m'estimer heureux si l'on ne réclame pas du retour.

Tout à vous de cœur.

Cessac

Vous savez sans doute que lorsque la Tourmente et la Dièze débordent, leurs eaux vont s'accumuler au pied du revers nord de Puy d'Ussolud, car la pente du terrain les y amène invinciblement. C'est là d'ailleurs que des hommes de 60 ans ont pu voir encore un marais de plus de 40 hectares de superficie. Ces marais se sont desséchés grâce à des travaux de curage exécutés dans les lits des deux ruisseaux, si bien que les habitants de la commune se sont partagés non les terrains, mais les produits, et qu'il a été établi un syndicat pour surveiller l'entretien et la bonne division. Ces terrains toujours inondés il y a moins de 50 ans, que devaient-ils être il y a 19 siècles ? Une grande partie de leur surface est d'ailleurs désignée au cadastre sous le nom de l'Estang. Est-ce que pareil état des choses et des lieux pouvait motiver les mots *flumen infimam vallem dividebat...* et ceux-ci : *cadicibus montis ferebatur* ? La plaine de la Viane était un vaste étang, un marais s'écoulant par une pente insensible par la gorge de Loulié , et le terme *ferebatur* qui fait concevoir une certaine violence de courant est on ne peut plus impropre sur ce point, tout aussi bien que le mot *dividebat*. C'est dont à la Dordogne que le texte s'applique et en étudiant les lieux, comme je vous l'ai déjà dit, on s'assure qu'à une époque donnée, cette rivière après avoir suivi le contour de Pauliac était forcément poussée par l'arc qu'elle suivait à travers la plaine qu'elle coupait en écharpe, dans la direction du côté opposé de la vallée où elle allait s'enfoncer et comme battre les racines des contreforts qui limitaient la vallée. La phrase *ab ea parte quae fere pedem trecentorum* etc. peut d'autant moins s'appliquer au territoire voisin de la source que la Tourmente suit toujours et a toujours suivi le bas du versant à une distance qui n'a jamais été moindre de 7 à 8 cents pieds. Si l'on veut admettre qu'au lieu de pieds, le texte primitif indiquait des pas, l'impossibilité restait la même, puisque la distance qui est en plus dans l'hypothèse des pieds se trouve en moins dans l'hypothèse des pas. La Tourmente n'ayant jamais pu avoir non plus son lit à 15 cents pieds du site de la source. Je n'en finirai pas, mais je finis avec mon papier, en priant encore vos yeux de me pardonner la torture que je leur infligerai.

Si vous venez à Paris, ayez l'obligeance, je vous prie, de m'apporter un exemplaire de votre brochure de 1858. J'avais prêté celle que vous m'aviez envoyée et l'on ne me l'a pas rendue.

Paris, le 17 janvier 1866

Monsieur et bien cher ami,

J'ai reçu votre lettre dimanche matin et pensant que je ne trouverais pas chez lui M. Puech, je ne me suis rendu auprès de lui que lundi.

Il me rassura dès l'abord sur vos appréhensions puisqu'il m'assura n'avoir pas fait traite sur vous.

Moi-même je compris que n'ayant rien vu venir ni le 15 ni le 16, vous seriez sans inquiétude et je ne vous répondis pas immédiatement.

Mon retard eut pour cause une première course inutile chez M. de Mortillet qui ne se trouvait pas chez lui. J'y suis retourné aujourd'hui et avoir avec lui une assez longue conversation en dehors du sujet qui m'avais amené auprès de lui.

En résumé M. de Mortillet m'a prié de vous annoncer qu'il serait à Besançon vers la fin de ce moi, avec une autre personne dont le nom m'échappe. Ils ont à étudier et à examiner de près le Musée celtique de Besançon.

J'oubliais de vous dire que M. Puech attendra votre arrivée à Paris pour régler avec vous.

Je vous prie encore de vouloir bien me pardonner le supplice que ma dernière lettre a infligé à vos yeux ; mais le détail où je suis entré avait pour but de vous mettre à même de traiter ex *professo* toutes les faces de la question d'Uxellodunum.

Comme en ces choses il faut voir par soi-même, vous aurez apprécié de votre point de vue la question a besoin d'une nouvelle excursion dans le Lot. Nous causerons, d'ailleurs, de cela et d'autres choses, à votre premier voyage à Paris.

Vos conseils de battre le fer lorsqu'il est chaud est excellent sans doute ; mais pour cela faire, il faut un marteau et une enclume, et l'enclume et le marteau semblent se dérober (sic) et se tenir hors de l'atteinte de ma main. Au surplus la question est toujours dans les limbes, tant que l'empereur ne se sera pas prononcé. Je dois donc attendre forcément la publication du 2^{ème} volume de l'histoire de César.

Je dois attendre aussi que les nouvelles fouilles du printemps soient entreprises et savoir si mon assistance sera ou ne sera pas jugée nécessaire. Dans ce dernier cas j'aviserais. Au surplus, dans ce dernier cas encore, je me rendrai toujours à Puy d'Ussolud pour y faire exécuter quelques fouilles que M. Stoffel ne jugea pas opportunes. Il fit exécuter près d'un kilomètre de tranchées sans résultats, bien que je lui eusse exprimé ma pensée à cet égard ; je m'aventurerai à en faire ouvrir une soixante (sic) de mètres à mes frais s'il persiste dans ses idées premières.

Je crois que la contrevallation a pu être établie sur les terrains des Tourneries, nonobstant la déclivité de la montagne. L'assiégé, à raison de cette déclivité, pouvait sans doute avoir un avantage de position pour l'attaque des lignes, mais il est très vraisemblable que des redoutes (*castella*) existaient le long de la contrevallation, et que l'avantage de la pente pouvait ainsi être annihilé. Je crois également qu'un fossé et un parapet avait été primitivement établi parallèlement au site de la fontaine, sur les points où près de 300 mètres d'espace libre existe et existait entre ce site et le cours de la Tourmente.

M. Stoffel y chercha une circonvallation à l'aide de tranchées qu'il fit creuser dans un sens parallèle au cours de la rivière. Mais je suppose que si les lignes creusées avaient été perpendiculaires, le résultat eut été peut-être moins négatif. Enfin ce seront là des épreuves que je tenterai, soit pour ma satisfaction personnelle, soit de concert avec M. Stoffel, s'il veut bien y consentir. Il y a là tout un nouveau système à imaginer. Je ne pourrais que faire de timides tentatives. Mais j'essaierai.

Si vous veniez sur les lieux, vous pelletteriez mes idées et ma pioche.

En attendant votre venue à Paris, que vous rejetez dans un lointain, à perte de vue, je suis toujours, Monsieur et bien cher collègue, votre tout dévoué et affectionné.

Cessac

Paris le 1^{er} février 1866

Monsieur et cher ami,

Après s'être escrimé au mois de novembre à démontrer que l'attribution d'Uxellodunum est inapplicable au monticule de Luzech et cela avec des arguments dont j'ai fait tous les frais, M. Bertrandy, dans une troisième lettre, a commencé une nouvelle thèse au sujet de Puy d'Ussolud. Cette fois il abandonne ses premières traductions de la fameuse phrase *ab ea parte* etc. et se raccroche à celle que vous aviez émise avec quelque hésitation, dit-il. Il en fait sa chose et son bien, à peu près, bien que pourtant, il reconnaisse que l'interprétation de M. De Fouilhac se rapproche beaucoup de la version à laquelle il se rattache. Il va sans dire que ses éreintements à mon sujet ne font que croître, sans pourtant embellir beaucoup. J'avais presque terminé une réponse à l'emporte-pièce, mais n'est-ce pas s'associer au ridicule qu'il amasse auprès des gens de bon sens qui savent toutes choses, dans le Quercy, que de faire à M. Bertrandy l'honneur d'une réplique ?

Mon embarras est grand vis-à-vis de ce gaillard dont je connais parfaitement tout le jeu.

Dans sa prise d'armes contre Luzech, il n'a pas dit un mot ni des fouilles exécutées à Loullié, ni de leurs résultats. J'ai presque la certitude qu'il n'en parlera pas davantage dans son opuscule actuel, publié en articles par le Journal du Lot. Il ne faut pas être bien malin pour comprendre sa tactique qui serait déjoué si le livre de l'empereur rendait à César ce qui appartient à César ; mais très certainement Sa Majesté ne fera pas descendre sa prose dans ce sous-sol qui vous intéresserait et m'intéresserait.

J'attendrai cependant que l'œuvre impériale soit publiée avant de mettre flamberge au vent, si besoin est.

En attendant je désire faire une sorte de mémoire que je présenterai lors de la réunion du congrès des sociétés savantes qui aura lieu à la Sorbonne dans les premiers jours d'avril. On me dit que ces mémoires doivent être acceptés au préalable par une société savante, et vraisemblablement l'auteur doit être délégué par elle.

Dites moi, je vous prie, si la Société d'émulation du Doubs voudrait me déléguer et patronner (sic) mon œuvre, dont je lui enverrai l'original.

Dites moi aussi si le mémoire doit être adressé, dans ce cas, à la société, c'est-à-dire, si la dédicace doit lui en être faite.

Enfin, pilotez moi, car, jeté de fraîche date dans toutes ces questions plus ou moins scientifiques, je suis parfaitement ignorant des façons de procéder consacrées par l'usage.

M. Castan me dit dans une lettre qui date de quelques jours que j'aurai à m'entendre avec vous pour une notice (ou mémoire, je suppose) concernant le résultat des fouilles de Puy d'Ussolud.

Y aurait-il quelque analogie avec un pareil travail et la forme des mémoires qui doivent être adressés, avant le 15 mars, au ministère de l'instruction publique ? Je n'ai pas besoin de vous dire que votre nom et votre brochure ne seront pas oubliés, car vous avez été mon devancier et même celui de M. Bertrandy.... J'écrivais cette dernière phrase quand tout à coup ma souvenance me rappelle l'intention où vous êtes, m'avez-vous écrit, de faire un nouveau travail sur la question d'Uxellodunum. J'avais débordé pensé que vous alliez vous occuper d'une seconde brochure promise depuis si longtemps ; mais il me vient qu'il pourrait bien ne s'agir que d'un mémoire en vue de la réunion du congrès, soit d'un travail analogue à celui qui m'avait été inspiré par une annonce du Courrier du Lot du 27 janvier.

S'il en était ainsi, je serais délivré d'un vrai souci, et je vous céderais, de grand cœur, le pas et le haut du pavé ; car tout le monde et Puy d'Ussolud gagneraient à ce changement de main.

Dites moi donc la vérité vraie, je vous prie ; vous me désobligeriez de croire que je tiens à la chose autrement que pour ne pas laisser complètement dans l'ombre les preuves manifestes qui ont résolu le problème.

Vous me rendez même service de m'épargner ce que je tiens être pour moi une rude corvée.

Seulement dans ce cas, je désire de plus en plus d'obtenir une délégation de la Société d'émulation.

On m'écrit de Saint-Denis que le bruit s'y est répandu de l'arrivée des sapeurs du génie de la Garde pour le 20 mars. Qu'y a-t-il de vrai, je l'ignore ; mais je trouve que la saison sers peu propice encore, à raison de la nature du terrain. Je vais tâcher de savoir quelque chose de M.

Stoffel... si, toutefois, il consent à se déboutonner. Je crois que la réunion de l'Institut des provinces (grand-maître, M. de Caumont) aura lieu le 25 mars. Si vous veniez à Paris à cette époque, vous vous trouveriez tout porté pour jouir du coup d'œil que présenteront les savants des deux conciles et, selon les besoins, nous partirions ensuite pour le Lot.

Je vous informerai de ce que me dira l'oracle. Je chercherai cependant à lui faire comprendre qu'à raison des pluies qui ont l'habitude de visiter nos pays dans les derniers jours de mars, il serait prudent d'ajourner au 10 ou 12 avril au plutôt le départ des sapeurs du Génie. Les envoyés de l'empereur ont pu juger déjà qu'à la moindre ondée le terrain est inabordable et les travaux impossibles. S'il ne m'écoute pas, je tâcherai de faire monter mes observations vers des régions plus hautes. L'empereur qui m'a fait l'honneur d'accepter un couteau à papier taillé dans un fragment de blindage césarien voudra bien, peut-être, ne pas repousser cette communication avec la persistance qu'il mit à éloigner de lui tout ce que j'écrivis sous forme de manuscrit ou autrement, pour faire arriver la vérité historique au pied du trône du souverain et de la plume de l'historien.

Je ne sais ce qu'Alaise gagnera à tout ceci. Mais je ne serais pas surpris que la question resta (sic) indécise dans l'œuvre de Sa Majesté. L'indécision dans ce cas, c'est le triomphe pour Alaise, et bientôt après, peut-être, le congé donné à Vercingétorix, avec sommation de déguerpir du Mont Auxois... avec sommation d'aller porter en Franche-Comté les frusques dont la chaudronnerie l'a si bizarrement et économiquement adorné.

Tout à vous de cœur.

Cessac

Obligez moi de me répondre au plus tôt.

Je vous le répète, si vous désirez présenter un mémoire à la Sorbonne, je me bornerai à un petit travail pour la rue Bonaparte.

Je suis à votre disposition pour les renseignements dont vous auriez besoin.

Paris, le 6 février 1866

Monsieur et cher ami,

Depuis que je vous ai écrit la pensée m'est aussi venue que peut-être vous aviez le projet de présenter un travail ou mémoire aux deux assemblées qui doivent se réunir à la Sorbonne et à la rue Bonaparte. S'il en était ainsi vous pouvez réaliser vos désirs, sans appréhender de me trouver sur votre chemin et, dans l'un comme dans l'autre cas, vous m'obligerez même.

Dans cette hypothèse, j'attendrai le résultat des fouilles à venir pour publier un dernier travail faisant suite à mes opuscules, et vous me connaissez assez pour être convaincu que je me ferai un devoir de conscience de rendre à vos premières études toute la justice qui leur est due. C'est dans ce but que je vous ai prié de m'envoyer votre brochure, celle que j'avais déjà reçue de vous n'était plus en ma possession, et j'avoue que j'avais perdu de vue bien des notions que j'ai été heureux d'y relire.

Sans cela j'eusse été plus explicite dans le dernier opuscule que j'ai le projet de remanier complètement.

J'attends votre réponse pour savoir si je dois m'abstenir complètement. Et vous me rendrez service si vous voulez vous charger de toute la besogne au congrès des deux sociétés.

Tout à vous de cœur.

Cessac

Paris, le 22 février 1866

Mon cher ami,

Je ne sais si j'ai eu à payer un tribut à ma nature, ou bien si les contrariétés, les chagrins même que j'ai éprouvés dans ces derniers mois qui y ont contribué ; toujours est-il que j'éprouvai, il y a une douzaine de jours, une légère congestion qui me fit perdre le sentiment. J'étais chez moi et les soins ayant été immédiats, la crise fut courte, de quelques minutes seulement. Quoiqu'il en soit, je n'ai guère pu m'occuper, depuis, du travail que j'avais commencé. Le médecin m'avait défendu de me livrer à aucune occupation qui pût amener une contention d'esprit, et j'ai obéi, espérant que j'aurais encore le temps de poursuivre l'œuvre. Mais aujourd'hui encore, il renouvelle la même défense, quoique je sente fort bien que ma tête est complètement dégagée. Mais vous savez que les femmes prennent les docteurs pour des (???) et je ne veux pas accroître encore chez nos dames les inquiétudes qui les poursuivent. Je me sacrifie donc à leur tranquillité (sic) et j'abandonne la pensée du travail que j'avais tant à cœur de terminer.

On se doit bien un peu aux siens, après avoir tant donné aux autres. Au surplus, la question est aujourd'hui vidée, et je sans que l'empereur a pleinement accepté l'attribution de Puy d'Ussolud.

Je renonce également à la délégation que j'avais sollicitée de la Société d'émulation du Doubs ; mais je ne renonce pas au plaisir de vous voir à l'époque que vous m'avez indiquée. Seulement, je crains bien de ne pouvoir pas vous accompagner dans le Lot. L'empereur qui voulait acheter 50 à 60 ares de terrain de Loulié afin de faire continuer les fouilles, et savoir tout ce que ce sol a encore dans le ventre, a renoncé à cette acquisition en présence de prétentions du propriétaire. On lui demandait sept mille francs, et il s'est borné à payer une indemnité de 700 F. Dès lors les recherches sont arrêtées pour lui. Elles ne le seront peut-être pas pour moi, car je crois que quelques amis fourniront des fonds pour certaines fouilles ultérieures, mais celles-ci ne p pourra (sic) s'exécuter qu'en septembre après la levée des récoltes.

Jusqu'alors je laisserai chômer ma plume et ma pauvre cervelle.

Nous causerons de tout cela lorsque vous serez à Paris.

A vous de cœur et d'affection et prière d'adresser mes remerciements à MM. vos collègues de la Société d'émulation. Mon fils aîné ma cause bien des chagrins.

Encore une fois tout à vous.

Cessac

Paris, le 11 avril 1866

Mon bien cher collègue et ami,

Je terminais une lettre à votre destination lorsque la vôtre m'a été remise et, immédiatement, je vous ai cherché une petite chartreuse dans mon quartier.

Rue Saint-Jacques 236, hôtel de l'Europe, j'ai trouvé une petite chambre au deuxième sur la rue, au prix de un franc cinquante centimes par jour. C'est un peu cher pour l'espace, car vous y serez comme gresset (???), ne pouvant faire que 3 pas en large et six pas en long ; mais au demeurant, pour une quinzaine, on s'en peut contenter. Les deux repas iront de trois francs cinquante à quatre France, lorsque vous mangerez à l'hôtel, en compagnie de 5 ou 6 capitaines d'infanterie. Il va sans dire que lorsqu'il vous plaira de venir partager nos modestes déjeuners, vous serez le bienvenu, le matin comme le soir. Je regrette que vous ne soyez pas en mesure de prendre demain votre part d'une volaille truffée que mes oncles et Mme Sirieys de Figeac doivent dépecer. Du reste vous pourrez encore saluer cette dame qui ne doit quitter Paris que lundi ou mardi prochain.

Je me serais montré plus récalcitrant à l'encontre de votre veto, si mon foyer n'avait reçu un surcroît de population habituelle dans la personne de mon fils cadet, délivré du lycée Napoléon, et qui suit en qualité d'externe les cours préparatoires du lycée Saint-Louis, en vue de l'Ecole centrale.

Si l'hôtel dont je vous parle, situé vis-à-vis l'Institution des sourds-muets est à votre convenance, nous serons du moins voisins, et ce nous sera un dédommagement.

Si la situation trop excentrique n'était pas à votre convenance, vous aurez toute latitude pour vous procurer une autre résidence.

J'ai fait pour le mieux et vous me pardonnerez mon égoïsme d'avoir consulté peut-être mes convenances plutôt que les vôtres.

J'ai eu le regret de ne pas pouvoir serrer la main de M. Castan avant son départ.

Je me rendis à son hôtel lundi au soir, sans le rencontrer, j'y retournai mardi matin à 9 heures et j'appris qu'il était parti dans la soirée de la veille. J'allai le prier de venir dîner chez moi mardi au soir avec mes oncles. Son absence nous a fait remettre notre agape au jeudi, et vous n'y serez pas, et la victuaille quercynoise ne peut pas vous attendre sans péril pour sa conservation.

Nous nous rattraperons plus tard, tant bien que mal, sur le modeste pot au feu.

Merci de vos félicitations pour une distinction qui m'est venue bien par hasard, ainsi que je vous le raconterai.

Vendredi à 2 heures de l'après-midi, le ministre était bien loin de penser à moi et à Puy d'Ussolud. En me ménageant le moyen d'être admis dans le sanctuaire et de faire une communication à la section d'archéologie, M. Castan a été la cheville ouvrière de l'honneur bien inespéré qui m'advint dès le lendemain. Je m'y attendais si peu que je n'assistais même pas à la séance solennelle où furent distribuées les récompenses.

Tout à vous de cœur, et à vendredi ou samedi.

Cessac

Paris, le 20 octobre 1866

Mon cher capitaine,

Avant de vous répondre, j'aurais souhaité pouvoir vous annoncer quelque chose de formel, de positif, au sujet du sieur Cheyssial, votre compatriote ; mais vous savez comme moi que les affaires administratives ne mûrissent qu'à la longue, et celle qui intéresse votre protégé est trop récente pour qu'une solution ait pu être possible.

Je lui ai fait rédiger une demande que j'ai apostillée de mon mieux, et j'ai conduit et présenté le postulant à l'un des chefs de bureau dans les services duquel il avait le plus de chance d'arriver à être placé sans trop de retard.

Je n'ai cependant pas caché à M. Cheyssial qu'il fallait s'armer de beaucoup de patience et chercher en attendant à gagner d'une façon ou d'autre le pain de chaque jour, car il pouvait être exposé à attendre plusieurs mois. Ce que mon fils avait attendu plusieurs années.

En effet ce garçon a vu enfin s'abaisser la barrière qui lui faisait obstacle depuis 5 ans, mais vous voyez que le surnumérariat a été long.

Il est vrai que le cadre est plus large pour votre protégé, tandis que j'avais limité un certain choix d'emploi pour mon fils ; mais les postes ne restant pas vacants dans les services divers, je n'ai pas dissimulé au nouveau venu que je ne pouvais répondre du plus ou moins de vacances qui se produiraient, ni si les titres des candidats dans l'attente primeraient ou non ses titres personnels.

Ceci est au petit bonheur, mais en votre considération je ferai tout ce qu'il me sera possible pour forcer la fortune.

Vous ne vous attendez pas maintenant, mon cher ami, à ce que je vous annonce du nouveau et des événements heureux à mon sujet. Nous sommes l'un et l'autre fricassés dans la même marmite. Vos travaux sérieux et mes petits efforts ne conjureront pas le sort contraire qui nous poursuit, et j'apprends fort que vos campagnes –et les miennes- ne soient autre chose qu'une campagne du Mexique : heureusement pour moi que mes pérégrinations sont finies et que je donne à tous les diables Uxellodunum et César, sous la réserve d'un dernier travail de résumé où je ne vous oublierai pas.

Je connais vos soucis comme vous connaissez mes embarras. Ainsi point de sottise vanité à dissimuler nos plaies. Je sympathise d'autant plus aux vôtres qu'elles ralentissent l'édification d'un monument qui jetterait (sic) sur votre nom une gloire éternelle. De plus, avec un peu d'aide, vous eussiez trouvé dans la publication de votre œuvre un dédommagement de vos veilles, de vos recherches et de vos fatigues.

Ne vous préoccupez pas davantage de la misère dont vous me parlez, car je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir pas vous ouvrir ma bourse aussi largement que je vous ouvre mon cœur.

Après tout devons nous bien nous plaindre de la pauvreté qui laisse nos âmes accessibles à tous les sentiments nobles et généreux, alors que, si la fortune nous comblait, comme tant d'autres, nous ne voudrions peut-être pas, comme beaucoup, la corde qui devrait nous pendre. On a dit, cher, tant de tous, que la richesse était une mauvaise conseillère, qu'il vaut mieux à tout prendre, faire son salut en tirant le diable par la queue. C'est une rude besogne, je le sais, car cet appendice est solidement vissé aux bas des reins de son propriétaire. Mais à la grâce de Dieu et tout à vous de cœur.

Votre affectionné.

Cessac

Date ?

Mon cher capitaine,

Depuis quelques jours je suis retenu non seulement à la chambre, mais même au lit, puisque je suis par mon rhumatisme et une angine des mieux conditionnées (?) tout à la fois. C'est ce qui fait que je vous écris ce petit mot au lieu d'aller vous voir.

Voici ce dont il s'agit, un de mes cousins qui habite Langres est venu me voir dernièrement, sachant que je m'occupais beaucoup de photographie et ayant lui-même la velléité de s'y mettre, il attendait son voyage à Besançon pour me demander tous les renseignements nécessaires sur l'outillage d'abord et les procédés ensuite. Je lui ai fait avoir mon appareil spécial pour le stéréoscope ainsi que la chambre mixte, $\frac{1}{4}$ et stéréoscope, d'Ernest M ?, qui est tout à fait semblable à la mienne et que j'avais précisément en ce moment, Ernest me l'ayant prêtée à l'époque de votre absence pour essayer de faire le portrait de ma petite fillette que sa mère me réclamait depuis longtemps.

Mon cousin désirant commencer, en prudent amateur, par faire tout modestement le portrait-carte ainsi que le stéréoscope, a trouvé que ce dernier appareil était ce qui lui convenait le mieux et m'a fortement sollicité pour que je lui cède le mien, puisque je ne m'en servais plus, d'autant plus qu'il pensait bien que je lui céderais à des conditions très avantageuses pour lui.

Comme vous m'aviez dit à votre retour, dans les quelques minutes que je vous ai vu chez vous, que vous deviez faire un voyage en Angleterre au 1^{er} mai, mais que votre intention était de vous faire construire un appareil 21/27 de voyage, je n'ai pas à céder à ses instances et je lui avais promis d'aller passer quelques jours avec lui dès le beau temps et de lui porter l'appareil en question, pour l'installer et le mettre en train. Mais, lui ayant écrit ces jours-ci que je ne savais plus quand je pourrais aller le voir, à cause du mauvais temps dont nous ne pouvons nous débarrasser et aussi à cause de mon rhumatisme, n'éprouvant pas de soulagement depuis 15 jours, mon cousin me répond qu'impatient de l'installer afin d'être prêt au premier beau jour, il me prie de lui adresser le susdit appareil et que je viendrai plus tard quand je serai complètement rétabli.

Je viens donc, mon cher capitaine, vous prier de vouloir bien me faire savoir si vous pouvez mettre l'appareil dont il s'agit à ma disposition pour que je le fasse emballer et que je l'adresse à mon cousin qui me semble avoir toute l'audace et l'impatience d'une jeune débutant et qui craint peut-être aussi que je ne me reproche de lui avoir fait faire une bonne affaire.

Quant à vous, il me semble qu'il serait bien temps de vous y mettre, afin d'être sûr de votre affaire quand arrivera le moment de vous mettre en route. Bien que je n'aie que peu d'expérience de voyage, j'en ai fait assez cependant pour constater combien les choses sont rendues plus difficiles ????? on fait forcément une école dont il faut profiter.

J'espère bien être guéri avant votre départ et que j'aurai le plaisir de vous voir ; en attendant, recevez, mon cher capitaine, l'expression très sincère de mes meilleurs sentiments.

Signature ???

Je voudrais bien aussi dès que je serai rétabli que nous terminions ce que nous devons faire au musée, car pendant votre absence cela ne sera pas possible.

(???)lleret ne voudrait bien certainement pas me confier un carton et puis vous emporterez probablement l'objectif de l'école, en sorte que cela nous remettrait aux calendes grecques. J'ai tiré il y a quelque temps déjà la (???) de vos derniers clichés, le seul qui soit bien, c'est votre bonhomme, un autre donne une image encore passable, à toutes les pierres levées de Bretagne. Quant au reste, c'est loin d'être fameux, cependant vous pourrez peut-être tirer partie de quelques unes.

Date ?

Mon cher capitaine,

Si je ne vous ai pas répondu immédiatement, c'est que j'espérais vous assigner un rendez-vous comme vous me le demandiez, mais ne voyant pas une amélioration suffisante à mon état, le docteur qui sort d'ici me recommande d'observer un silence absolu tant que le larynx et les bronches ne seront pas débarrassées ; ne pouvant con à mon grand regret vous recevoir encore, je profite du moment que je quitte mon lit pour vous écrire ces quelques lignes.

Je regrette infiniment que vous ne m'avez pas entretenu de vos projets, ou du moins que vous ne vous soyez pas préoccupé davantage de la manière dont pourriez vous tirer d'affaire dans votre voyage au point de vue photographique, si toutefois vous avez toujours eu la ferme intention de vous en occuper. Mais, en ne perdant plus de temps, d'ici à un mois, vous pouvez être fixé et vous armer de pied en cape sans (?) appréhender une école à laquelle vous ne pourriez plus remédier une fois que vous serez ???

D'après ce que vous m'avez dit lorsque vous m'avez fait part du voyage que vous comptiez faire cette année, votre intention était de profiter de l'occasion pour faire de la photographie, et vous comptiez vous munir d'un appareil simple 21/27 auquel vous auriez adapté l'objectif de l'école et de faire en même temps du ¼ de plaque. Pour atteindre ce but le plus simple était de faire adapter à votre chambre 21/27 un châssis spécial ¼, ce qui se fait tous les jours. (Vous auriez pu en voir un chez Ernest Monteille (?) d'autant plus que vous comptiez, il me semble me le rappeler, en châssis de cartons. Vous n'auriez donc eu ainsi qu'un seul appareil, qu'un seul pied et seulement deux châssis, l'un 21/27 et l'autre ¼ spécial.

Mais, en simplifiant ainsi le volume et le poids de l'appareil, vous ne simplifiez pas encore le volume et le poids des glaces que vous serez obligé d'emporter. Avez-vous réfléchi un instant à ce que peuvent peser une boîte de 50 ou même seulement de 24 glaces 21/27 ? Avez-vous pensé au volume que cela fait ? Surtout qu'il faut compter que cette boîte doit elle être enfermée dans une caisse spéciale avec des coussins élastiques pour éviter les chocs et les secousses trop fortes inévitables dans les chargements et les déchargements sur les chemins de fer et sur les navires ? Encore devez-vous vous attendre à certaines déceptions et accepter que les dégâts que vous aurez à constater porteront surtout sur vos meilleurs clichés. C'est toujours ainsi. Il faut avoir entendu comme moi Braun (???) parler de ses voyages dans l'Europe entière, lui qui n'a fait que du stéréoscope seulement, et mieux encore les frères Bi (???), qui m'ont raconté toutes leurs péripéties dans les grands et beaux voyages qu'ils ont entrepris et qui m'ont représenté cependant toutes les précautions, tous les soins dont ils s'étaient entourés !

Voyez donc, mon cher capitaine, toutes ces réflexions qui vont toutes dans votre intérêt et que je crois devoir vous représenter par un sentiment bien naturel, celui de vous rendre service, en f=vous faisant profiter de ma faible expérience et de mes quelques connaissances sur la matière, afin de vous éviter de vous fourvoyer et de vous mettre au contraire dans la bonne voie, ayant le désir de vous voir profiter le mieux possible de l'occasion qui se présente à vous.

Tout ce que je puis vous dire, c'est que, si j'étais à votre place, voici ce que je ferais, quand bien même j'aurais à ma disposition appareil 21/27 et appareil ¼. Les grandissements sont tout à fait à l'ordre jour, c'est le plus grand perfectionnement du moment. Ils permettent surtout 1° d'emporter une très grande quantité de glaces sous un très petit volume, 2° de pouvoir porter soi-même tout son bagage sans le secours d'un commissionnaire, 3° d'opérer très rapidement puisque l'on emploie un objectif à très court foyer, 4° d'user fort peu de produits ou si l'on achète les glaces toutes préparées, de les payer dix fois moins que les glaces 21/27 puisque les glaces employées n'ont pas le 10° de surface des glaces 21/27, 5° de courir beaucoup moins la chance de la casse, à cause des petites dimensions de ces glaces, 6° enfin de payer beaucoup moins cher de port dans ses voyages. Tous ces avantages font une économie immense d'argent et de temps, qui représente aussi de l'argent en voyage, quand on calcule tout, sans compter la facilité de travail, ce qui n'est pas à considérer en photographie.

Reste maintenant la question du grandissement. Rentré à Besançon, vous pourriez vous occuper tranquillement et à loisir de grandir les épreuves réussies, soit en vous adressant à ??? qui a un appareil spécial, soit en employant tout simplement un long soufflet que vous feriez

construire grossièrement et auquel vous adapteriez l'objectif de l'école, et alors vous faites ces agrandissements au moyen du collodion humide.

Vous n'auriez donc absolument qu'à vous munir à votre passage à Paris ou mieux avant, afin de manœuvrer un peu ici pour vous familiariser avec la manipulation, d'un appareil spécial pour cela qui est une petite chambre dite 1/9^e de plaque, qui n'est pas le 1/4 de la dimension de la mienne, et qui se met littéralement dans la poche. Quant au pied c'est simplement une canne munie d'une pic et il a l'avantage d'être toujours au point, ce qui serait beaucoup pour vous, car je crois que par distraction vous oubliez souvent cette chose qui est la plus indispensable ; cet appareil s'appelle appareil automatique de Ba (???) et coûte 100 F je crois, tout l'outillage compris. Je ne le connais pas, mais ce serait à voir et je crois qu'il ferait parfaitement votre affaire. D'ailleurs un appareil comme le mien, mais seulement 1/9^e de plaque, coûterait encore meilleur marché et il est facile de savoir cela chez les fabricants de Paris, tels que Puech ou Varlot, mais plutôt Puech, qui vend aussi des plaques toutes préparées, Taupenot, ou Tamin.

Voilà, mon cher capitaine, ce que je vous aurais dit verbalement si mon docteur me l'avait permis, ou si cela m'était possible. Dès que je serai en état de vous voir, je vous le ferai savoir, nous pourrions causer encore de cela.

Tout à vous.

Signature

J'oubliais de vous dire que mon cousin n'ayant encore rien en fait d'outillage, je lui ai cédé l'appareil avec le pied, n'ayant plus besoin de celui-ci puisque j'en ai fait un spécial pour mon appareil stéréoscopique.